

LA PRESSE



MYSTÈRE ET CONTROVERSE À LAS VEGAS

Georges St-Pierre laisse planer le doute sur son retour dans l'octogone, après sa victoire controversée de samedi. SPORTS

PHOTO ISAAC BREKKEN, ASSOCIATED PRESS

EXCLUSIF SALONS DE MASSAGE ÉROTIQUE

METTRE FIN AU BORDEL

Plusieurs voix s'élèvent, dont celle du maire Denis Coderre, pour stopper la multiplication des établissements douteux de « soins personnels ». PAGES A2 ET A3

PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE



PATRICK LAGACÉ
VRAIES AFFAIRES ET ANTI-LANGUE DE BOIS PAGE A5

COMITÉ EXÉCUTIF DE MONTRÉAL
QUELS SERONT LES CHOIX DU MAIRE? PAGE A9



COMMOTIONS CÉRÉBRALES
L'ÉPIDÉMIE TOUCHE AUSSI LES JEUNES
SPORTS

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE



QUE FAIS-TU LÀ, PETULA?

Nathalie Petrowski est tombée sous le charme de la chanteuse d'origine britannique. ARTS

Petula Clark

PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE



MÉTIER: INVENTEUR

La route, souvent sinueuse, des innovateurs d'aujourd'hui. AUTO

PHOTO FOURNIE PAR LE CONSTRUCTEUR

SURCLASSEZ-VOUS.
MasterCard^{MD} BMO World Elite^{MC}
bmo.com/surclassez-vous
BMO Banque de Montréal

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Après avoir vu le sketch de *Saturday Night Live*, les républicains songeraient à Rob Ford comme candidat à la présidence.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



MC/MD Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal. MC/MC[®] MasterCard est une marque de commerce/marque déposée de MasterCard International Incorporated.

Vous entendez mais ne comprenez pas toujours?
Venez faire l'examen de dépistage auditif.

- RÉDUCTION DES BRUITS DE FOND
- MAXIMISATION DE LA PAROLE

Une prothèse auditive **SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE**, selon les règles de la RAMQ.
Une évaluation est requise par l'audioprothésiste pour le choix du modèle de prothèse auditive.

1 800 422-6181

Laflamme & ASSOCIÉS
AUDIOPROTHÉSISTES
40 ans d'évolution
Montréal 525, rue Sherbrooke Est
514 849-4500
www.laflammeetassocies.com

Longueuil 774, Fréchette 450 396-4848	Laval 1435, boul. Saint-Martin Ouest 450 629-9887	Mont-Saint-Hilaire 261, boul. Laurier 450 396-4848	Saint-Jean-sur-Richelieu 900, boul. Séminaire Nord bureau 140 450 349-1260	Cowansville 370, rue de la Rivière 450 378-7337	Granby 320, boul. Leclerc Ouest 450 378-7337
--	--	---	---	--	---

ACTUALITÉS

SALONS DE MASSAGE ÉROTIQUE GRAND MÉNAGE RÉCLAMÉ

Le nouveau maire de Montréal, Denis Coderre, promet de prendre les mesures qui s'imposent pour éliminer les salons de massage érotique qui prolifèrent dans la métropole. De son côté, la Fédération québécoise des massothérapeutes réclame la création d'un ordre professionnel pour faire le ménage dans l'industrie. Les grandes compagnies d'assurances, victimes d'une gigantesque escroquerie dans ce domaine, ne demandent pas mieux.

Un dossier d'Isabelle Hachey

EXCLUSIF



ISABELLE HACHEY

Le nouveau maire de Montréal, Denis Coderre, s'attaquera aux salons de massage érotique qui prolifèrent dans la métropole en resserrant les règles d'attribution de permis et en imposant des amendes suffisamment élevées pour décourager les contrevenants.

« La volonté politique est là, c'est clair », a confié M. Coderre à *La Presse*. « Toute lutte contre l'exploitation est une priorité. Quand on sait qu'il peut y avoir des enfants, des juvéniles là-dedans, on a un devoir d'agir pour s'assurer d'endiguer cela. »

On compte plus de 260 salons de massage érotique à Montréal. Pour le moment, ces bordels contemporains

fonctionnent en toute impunité et sont considérés comme de simples établissements de « soins personnels » par les fonctionnaires municipaux.

Mais de plus en plus de voix s'élèvent pour exiger l'éradication du fléau: celles des policiers, mais aussi des intervenants en centre jeunesse, des massothérapeutes, des assureurs et des organismes de lutte contre l'exploitation sexuelle.

pendant des années dans des salons de massage de la région de Montréal.

Les policiers savent aussi que des proxénètes forcent des mineures ou des jeunes filles vulnérables à travailler dans ces salons. Mais chaque cas exige la tenue d'une enquête longue et coûteuse. Trop souvent, les policiers se sentent impuissants.

« Évidemment, le Code criminel s'applique, mais il faut

On compte plus de 260 salons de massage érotique à Montréal. Ces bordels contemporains fonctionnent en toute impunité et sont considérés comme de simples établissements de « soins personnels » par les fonctionnaires municipaux.

Le démantèlement d'un réseau criminel, le 23 octobre, a montré à quel point ces lieux fermés étaient propices à la traite de migrantes. En effet, le réseau aurait forcé quatre jeunes Roumaines à se prostituer

s'assurer que les policiers ont des outils supplémentaires pour imposer des amendes. Une fois que j'aurai nommé mon responsable de la sécurité publique, c'est un dossier que nous étudierons en ce sens»,

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 5	Loteries	A18
Astrologie du jour	AFFAIRES 9	Monde	A18 et A19
Débats	A20 et A21	Personnalité	AFFAIRES 10
Décès	AFFAIRES 9	Petites annonces	AFFAIRES 8
Horaire télévision	ARTS 4	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Nuageux avec quelques averses, maximum 11, minimum -1. AFFAIRES 8

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca



BVLGARI
OCTO
ETERNAL VALUES



CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

MONTRÉAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS 1 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

Des massothérapeutes veulent un ordre professionnel

ISABELLE HACHEY

Au Québec, il existe non pas une, mais... 34 associations de massothérapie! Une véritable jungle, où l'on trouve bien sûr de nombreux praticiens compétents, mais où des proxénètes et des charlatans profitent du fouillis pour s'en mettre plein les poches.

Parmi ces 34 associations, une seule réclame la création d'un ordre professionnel pour encadrer la pratique. Établie depuis 35 ans, respectée dans le monde de la santé, la Fédération québécoise des massothérapeutes (FQM) lance aujourd'hui un site d'information (OnVeutDeLOrdre.org) pour faire valoir son point de vue, à présent contesté au sein même de la profession.

En l'absence de réglementation, n'importe qui peut se proclamer massothérapeute au Québec sans avoir les compétences ni l'encadrement nécessaires pour offrir des soins sécuritaires et adaptés à la santé des gens, explique Sylvie Bédard, directrice générale de la FQM. « La création d'un ordre professionnel permettrait enfin de mettre un peu d'ordre, justement, dans tout ce bric-à-brac. »

Doté de pouvoirs d'enquête, un ordre professionnel pourrait non seulement sanctionner les massothérapeutes fautifs, mais aussi éradiquer les faux salons de massage qui prodiguent en fait des services sexuels aux clients.

Les massothérapeutes ont tout intérêt à faire le ménage avant que les municipalités n'adoptent des mesures pour freiner

la prolifération de ces faux salons, estime M^{me} Bédard. « Dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, on a limité le nombre de commerces de soins personnels. On les comprend, ça pullule de salons de massage érotique! Mais ce genre de mesures risque de faire très mal à notre profession. »

Pour le moment, toutefois, Québec refuse de suivre l'exemple de l'Ontario, de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Colombie-Britannique en encadrant la profession. « Avant de créer un ordre, il faut d'abord prouver qu'un massage peut porter un préjudice sévère au client s'il est mal effectué. Ce n'est pas fait », explique Lucie Boissonneault, de l'Office des professions du Québec.

« Il n'y en a pas, de problème, c'est sécuritaire », assure pour sa part Martin Vallée, président de l'Association professionnelle des massothérapeutes spécialisés du Québec. « Nous croyons à l'autorégulation du milieu. Le mandat d'un ordre professionnel, c'est de protéger le public. Or, il n'y a pas de danger imminent à recevoir un soin en massothérapie! »

La FQM juge au contraire que les Québécois s'exposent à de graves dangers en consultant un massothérapeute incompétent pour soulager leurs douleurs. « Une pression non adaptée sur des zones d'inflammation ne tuera pas un patient, mais ça le forcera à augmenter sa médication, dit M^{me} Bédard. Et que dire d'un massothérapeute qui raconte à un cancéreux que ses traitements de chimio, ça fait l'effet d'une bombe dans son corps? »





PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

a expliqué M. Coderre, après avoir été breffé par le chef du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Marc Parent.

Pour la députée fédérale et criminologue Maria Mourani, il est plus que temps que la Ville adopte une réglementation afin d'éliminer ces bordels qui ne disent pas leur nom. « Pour le moment, la Ville accorde des permis à des salons de massage... qui s'empressent d'exposer des petites filles toutes nues sur internet. Et la Ville ne peut rien y faire! Elle devrait avoir le pouvoir de retirer un permis obtenu de manière trompeuse. »

L'attribution de permis commerciaux est une responsabilité des arrondissements. Mais M. Coderre espère conclure une entente-cadre qui permettrait de resserrer les règles sur l'ensemble du territoire montréalais. « On a besoin de mettre en place des mesures d'efficacité et de cohérence », a dit le nouveau maire, qui rencontrera bientôt l'ensemble des maires d'arrondissement

à ce sujet. « Je suis en mode solutions. »

Les critères d'attribution de permis pourraient ainsi devenir plus stricts, en exigeant par exemple que les commerces soient exploités par des massothérapeutes reconnus.

La Fédération québécoise des massothérapeutes milite d'ailleurs activement pour la création d'un ordre professionnel afin de faire le ménage dans l'industrie. Elle est appuyée par les grandes compagnies d'assurances, qui perdent gros en remboursant des services sexuels qu'on fait passer pour des massages thérapeutiques.

Cette volonté nouvelle est bien accueillie par Diane Matte, coordonnatrice de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES). Trop longtemps, dénonce-t-elle, les Montréalais se sont fermés les yeux sur ce qui se passe dans leur propre cour.

« Jour après jour, des milliers de femmes sont exploitées derrière des portes closes à Montréal. Et on ne fait rien. Il est urgent d'agir. »



« La création d'un ordre professionnel permettrait enfin de mettre un peu d'ordre dans tout ce bric-à-brac », affirme Sylvie Bédard, directrice générale de la Fédération québécoise des massothérapeutes.

PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE



Les assureurs perdent gros. Tout comme les employeurs et les travailleurs qui cotisent à une assurance collective. Ces derniers paient, au bout du compte, les services sexuels de certains de leurs collègues.

PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

Des fraudes massives

ISABELLE HACHEY

À l'époque où Daniel Tourangeau travaillait pour une grande compagnie d'assurances, il a souvent eu à vérifier l'authenticité d'une réclamation relative à des soins prodigués dans un salon de massage douteux. Il tentait de se faire le plus diplomate possible. « Mais parfois, ma lettre était ouverte par madame, qui me téléphonait pour me poser un tas de questions... »

Malaise.

Les assureurs ne sont pourtant pas des policiers, encore moins des protecteurs de la morale. Mais la massothérapie n'étant pas réglementée au Québec, ils en viennent à agir comme des régulateurs de la profession. « Ce n'est pas notre rôle », explique M. Tourangeau, porte-parole de l'Association canadienne de prévention des fraudes dans les soins de santé (ACPFSS).

« Il y a une limite au genre de questions qu'on peut poser sans entrer dans l'intimité des gens », ajoute Claude

services sexuels que leurs collègues ont décidé de s'offrir.

L'étau se resserre

Le nombre de salons de massage érotique – et de fraudes – augmente sans cesse au Québec, constatent les assureurs, qui ont entrepris de serrer la vis. La Financière Sun Life, par exemple, a mis sur pied une petite équipe d'enquête à Montréal en juin 2012 pour identifier les salons de massage érotique. Depuis, elle a refusé de rembourser des dizaines de milliers de dollars en réclamations frauduleuses.

« Très préoccupée » par la prolifération des salons, la Fédération québécoise des massothérapeutes (FQM) craint que des employés ne se voient retirer la massothérapie de leur couverture d'assurance. « On a peur que l'étau ne se resserre », admet Sylvie Bédard, directrice générale de la FQM. Des milliers de Québécois seraient ainsi privés de soins légitimes.

Et c'est effectivement ce qui risque d'arriver, si rien n'est fait pour encadrer l'industrie selon M. Tourangeau. « Il y a des employeurs qui préfèrent ne pas inclure la massothérapie dans la couverture d'assurance, parce qu'ils ont de sérieux doutes sur la légitimité de certains soins. On le voit déjà. Et cela risque de se propager. »

Le jeu du chat et de la souris

Au Québec, une trentaine d'associations fournissent des carnets de reçus à leurs membres, qui leur versent en contrepartie une cotisation annuelle s'élevant généralement à quelques centaines de dollars. Pour conserver leurs membres, ces associations n'ont pas intérêt à enquêter sur eux – encore moins à les sanctionner.

Parmi ces associations, on retrouve le meilleur comme le pire. Quand les plus douteuses se rendent compte qu'elles sont surveillées, elles se sabordent pour renaître sous de nouveaux noms, explique M. Tourangeau. « C'est le jeu du chat et de la souris. On segmente le marché pour rendre plus difficile la mise sur pied d'un système de détection efficace. »

M. Tourangeau soupçonne fortement certaines associations d'être de connivence avec des propriétaires de salons de massage érotique. « Au mieux, c'est de l'aveuglement volontaire! »

« Il y a des employeurs qui préfèrent ne pas inclure la massothérapie dans la couverture d'assurance, parce qu'ils ont de sérieux doutes sur la légitimité de certains soins. » – Daniel Tourangeau, porte-parole de l'ACPFSS

Di Stasio, vice-présidente, affaires québécoises, de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes. « On ne peut pas décréter qu'il y a fraude tant qu'il n'y a pas d'accusations criminelles. »

Pourtant, des fraudes, il y en a. Des tonnes. Il n'y a qu'à voir le nombre d'annonces de salons de massage érotique, sur le web et dans les journaux, qui offrent des reçus à des fins d'assurance à leurs clients. Une grande escroquerie qui s'étale au grand jour, en toute impunité.

Les assureurs perdent gros. Tout comme les employeurs et les travailleurs qui cotisent à une assurance collective. Et qui paient, au bout du compte, les

LA JUNGLE DE LA MASSOTHÉRAPIE AU QUÉBEC

34

associations de massothérapeutes

90

écoles de massothérapie

20 000

massothérapeutes

190 000 000 \$

remboursés par les compagnies d'assurances en soins paramédicaux en 2011 (ces soins incluent notamment la massothérapie, la psychologie et la physiothérapie)

Entre 2 et 10 %

des réclamations remboursées par les compagnies d'assurances sont abusives ou frauduleuses.

Sources: Fédération québécoise des massothérapeutes, Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes

Claude Généreux, la FTQ et les spas



**PATRICK
LAGACÉ**
CHRONIQUE

Au bout du fil, Claude Généreux est intarissable. L'homme qui veut succéder à Michel Arseneault comme président de la FTQ pourrait avoir sa photo sur la fiche Wikipédia «Vraies affaires et anti-langue de bois».

«Le premier péché de Michel Arseneault? Il n'a pas démontré les qualités morales d'un dirigeant syndical. Sur les écoutes électroniques, il traite Jocelyn Dupuis en ami. Il dit que la parade du 1^{er} mai, fête des Travailleurs, ça l'énerve de devoir y aller. C'est comme si un curé ne voulait pas faire la messe de Noël: qu'il défroque!»

Ouch... Les propos de l'ancien secrétaire-trésorier du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) détonnent dans les grandes manœuvres qui accompagnent généralement le remplacement d'un chef syndical québécois. D'habitude, les campagnes se font de façon plus discrète, disons...

«Michel Arseneault a désigné Daniel Boyer comme son successeur, comme le candidat de la continuité», note-t-il, ironique: la FTQ ne peut pas être dans la continuité.

J'ai croisé Claude Généreux une fois, en 2009. L'entrevue portait sur la guerre civile qui ravageait le syndicat des cols bleus de la Ville de Montréal, affilié au SCFP, dont il était le numéro deux. En trois ans de reportages à ce sujet, jamais le SCFP-Québec ou la FTQ n'avaient accepté de me parler du harcèlement psychologique initié et toléré par le bureau

syndical du local 301 de l'époque. Claude Généreux, lui, avait accepté.

Il avait (diplomatiquement) critiqué le leadership des «bleus» dans cette guérilla, rare note discordante dans l'unanime camaraderie syndicale. J'ignore si c'est un hasard, mais le syndicat des cols bleus (aujourd'hui assagi, disons-le) ne l'appuie pas dans sa tentative de succéder à M. Arseneault...

J'évoque Ken Pereira, celui qui a découvert les notes

des finances du SCFP, Camille Masse, a été congédié dans une affaire de stratagème visant à blanchir des fonds utilisés dans une campagne électorale interne du syndicat. Le SCFP avait publiquement appuyé la dénonciation de Claude Généreux et de la présidente de l'époque, Judy Darcy.

La FTQ est un syndicat très puissant, on le sait. Cette puissance en fait un joueur politique. Que pense Claude Généreux de la proximité historique PQ-FTQ?

«En 1980, j'ai posé des affiches pour le OUI. Je suis toujours souverainiste. Et s'il faut être proche des employeurs dans l'optique de les influencer et de les persuader, c'est la même chose avec un gouvernement. Mais il est inadmissible que la FTQ se colle trop



PHOTO GRAHAM HUGHES, LA PRESSE CANADIENNE

L'ancien secrétaire-trésorier du SCFP, Claude Généreux, veut devenir le nouveau président de la FTQ. Et sa campagne pour succéder à Michel Arseneault est loin d'être discrète.

«Le premier péché de Michel Arseneault? Il n'a pas démontré les qualités morales d'un dirigeant syndical.» — Claude Généreux

de frais pharaoniques de Jocelyn Dupuis, DG de la FTQ-Construction. Pereira est allé voir les journalistes de Radio-Canada quand il a compris qu'Arseneault allait étouffer l'affaire...

«Si un Ken Pereira débarquait à votre bureau, M. Généreux...

— J'ai eu mon moment «Ken Pereira», à Ottawa, quand j'étais secrétaire-trésorier du SCFP à Ottawa. Le dénonciateur s'appelait Bob. J'ai agi. Un employé a été congédié, la police a été appelée...

— Et Bob n'a pas été mis au ban du SCFP?

— Pas du tout!»

Vérification faite, c'est vrai: en 2002, le responsable

près de la première ministre, que son président aille souper chez elle. On n'ira pas dans le spa des uns et des autres...»

Fatima et les plantes vertes

Fatima Houda-Pepin, députée libérale, est finalement sortie de sa réserve, jeudi, pour sauter dans le débat sur la Charte des valeurs québécoises.

Enfin, non, sa lettre ouverte en forme de missile Patriot visait plutôt la périphérie du débat, où son collègue Marc Tanguay a ouvert la porte à une éventuelle et hypothétique candidate libérale portant un tchador...

Sans commenter la Charte sur le fond*, M^{me} Houda-Pepin, seule députée musulmane à l'Assemblée nationale, a dit à Marie-France Bazzo: «La Charte, telle que rédigée, n'est pas la mienne».

La députée de La Pinière a aussi dit une des choses les plus sensées entendues en trois mois de débats parfois délirants.

«La manière dont le débat est engagé, il y a eu des dérives que je déplore. Le fait qu'on se soit attaqué à des femmes musulmanes, le fait qu'on réduise les musulmans à des intégristes, vous ne pouvez pas imaginer le dommage que ça cause. Les seuls gagnants de ce débat, en ce moment, ce sont les intégristes. Eux, leur agenda avance, nous, dans la classe politique, on est en train de se chicaner sur un foulard.»

Bref, faisons suer les barbus prêcheurs d'obscurantisme; pas les éducatrices en CPE qui portent un hidjab...

Et justement, FHP a dans ses cartons un projet de loi qui ciblerait les intégristes de

tout crin. Dans un parti qui n'a pas tué dans l'oeuf l'idée d'accommoder les partisans de la charia et qui a voulu accommoder les écoles privées hassidiques, c'est sûrement effrayant...

Le PLQ tente maintenant subrepticement de faire passer M^{me} Houda-Pepin pour une vaine écervelée. La sortie de FHP est plutôt, selon moi, une belle manifestation d'indépendance d'esprit, doublée de courage politique.

En cette ère où triomphe sans ostentation le député-planté verte, toutes couleurs confondues — celui qu'on peut voir sur la tribune derrière son chef, opinant du bonnet sans rien dire —, ce n'est pas rien.

*Stupidement, j'ai initialement cru que M^{me} Houda-Pepin était pour la Charte, quand la nouvelle de sa lettre est sortie, jeudi. J'ai commenté en ce sens sur Twitter. Ah, les dangers de se fier aux bruits de Twitter et aux dépêches fragmentaires. Mea-culpa.

AFFAIRE DEJAEGER

Le Canada aurait conseillé au prêtre de quitter le pays

LA PRESSE CANADIENNE

IQUALUIT, Nunavut—L'ancien prêtre Eric Dejaeger, qui doit faire face cette semaine à 76 chefs d'accusation à caractère sexuel impliquant des enfants inuits, aurait pu, selon un leader oblat, être jugé il y a des années, n'eût été le consentement tacite du Canada à le voir quitter le pays.

George Vervust, provincial des oblats Marie-Immaculée (OMI) de Belgique/Pays-Bas, la congrégation catholique ayant envoyé Dejaeger dans plusieurs communautés du Nunavut, affirme que, selon

ses informations, des fonctionnaires du ministère canadien de la Justice auraient officieusement conseillé au prêtre de quitter le pays.

Le père Vervust a soulevé plusieurs questions remettant en question la gestion du dossier, notamment sur le fait qu'un homme accusé de crimes à caractère sexuel contre des enfants ait pu quitter le pays quelques jours seulement avant son procès.

Le nouveau procès de Dejaeger doit débiter aujourd'hui à propos d'allégations datant du 19 février 1995, date à laquelle il a été accusé pour la première

fois d'agressions sexuelles qu'il aurait commises à Iglookik, sur la pointe nord-est de la baie d'Hudson, entre 1978 et 1982.

Le procès de l'accusé, qui a plaidé non coupable, se tiendra sans jury.

Quitter le pays

En 1995, l'homme venait tout juste de purger une peine de cinq ans d'emprisonnement relativement à 11 chefs d'accusation de crimes sexuels contre des enfants de Baker Lake.

Il devait comparaître le 13 juin 1995 en lien avec de nouvelles accusations, mais

il ne s'est jamais présenté. Dejaeger se trouvait déjà, à ce moment-là, en Belgique.

Un mandat d'arrêt avait immédiatement été lancé, mais il avait tout de même pu se rendre dans des communautés oblats en France et en Belgique sans être inquiété.

Des documents internes que La Presse Canadienne a obtenus révèlent que l'homme avait planifié dès le départ sa fuite.

Selon le père Vervust, le gouvernement canadien aurait été satisfait de se voir ainsi débarrassé de l'accusé.

«Des gens de la police et son avocat lui ont dit: "Va-t'en.

Tant et aussi longtemps que tu ne reviens pas au Canada, il n'y aura pas de problèmes" », a-t-il soutenu.

Le ministère fédéral de la Justice a refusé de commenter l'affaire.

C'est finalement en janvier 2011 que Dejaeger est rentré au Canada, après qu'un journaliste eut rapporté qu'il avait perdu sa citoyenneté belge en 1977 en devenant Canadien.

Agressions sexuelles

Le directeur du ministère responsable des Territoires du Nord-Ouest entre 1992 et 1998, Pierre Rousseau, a expliqué qu'il n'avait pas été impliqué dans le dossier de Dejaeger, mais qu'il n'aurait pas considéré l'affaire comme inhabituelle.

«À l'époque, nous devons gérer des centaines de cas très sérieux, c'était très difficile», a-t-il raconté.

Rien qu'à Baker Lake, deux autres procès importants pour agression sexuelle se déroulaient à l'époque, dont l'un impliquait un prêtre anglican.

**JFK
50 ANS
PLUS TARD**

4 REPORTAGES FASCINANTS.
UN ÉCLAIRAGE NOUVEAU
SUR L'ASSASSINAT DE JFK.

RDI

LES GRANDS
REPORTAGES
DÈS CE SOIR 20H

ICI.Radio-Canada.ca/jfk

Réal-coord.: Georges Amar

ACTUALITÉS



La voie réservée en direction de Montréal le matin est de retour sur le pont Champlain. Celle-ci profitera aux passagers des autobus, mais privera d'une voie les automobilistes.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Des remèdes à la congestion

Un comité a prévu des solutions pour pallier la fermeture d'une voie sur le pont Champlain

Au cours des quatre prochaines semaines, les citoyens de la Rive-Sud de Montréal devront prévoir plus de temps le matin pour se rendre dans l'île ou pour revenir à la maison en fin d'après-midi. Une fissure dans une poutre de rive du pont Champlain entraîne la fermeture d'une voie, ce qui compliquera la vie aux automobilistes. Afin de limiter la congestion routière, le gouvernement du Québec et les maires qui siègent au comité Mobilité Montréal ont prévu des solutions d'urgence. En voici un résumé. — Hugo Pilon-Larose

Retour de la voie réservée

La voie réservée en direction de Montréal le matin, annulée depuis mercredi dernier, est de retour. Environ 450 autobus l'empruntent en heure de pointe, transportant avec eux 20 000 passagers. Toutefois, ce retour supprimera une voie normalement utilisée par les automobilistes. Au stationnement incitatif Chevrier et au terminus Panama, de nouvelles places de stationnement pour ceux qui font du covoiturage seront ajoutées.

Plus de voitures de métro et de trains de banlieue

La Société de transport de Montréal (STM) ajoute trois voitures par rame de métro sur la ligne jaune, qui relie Montréal à Longueuil, à compter de ce matin. Du côté de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), une nouvelle voiture, pouvant accueillir 200 passagers, sera ajoutée aux trains de banlieue de Mont-Saint-Hilaire et Candiac.

Favoriser l'accès aux autres ponts

L'accès aux autres ponts reliant la métropole à la Rive-Sud est renforcé. Sur le pont Victoria, la plage horaire unidirectionnelle s'étale maintenant de 14 h à 22 h, plutôt que de 15 h à 19 h. Sur le pont Jacques-Cartier, une troisième voie de circulation est ouverte en direction de Montréal le matin, et en direction de la Rive-Sud le soir.

Certains chantiers retardés

Les travaux de nuit dans le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine en direction de la Rive-Sud sont reportés. De plus, son accès est favorisé par l'élimination accrue des entraves à la circulation du chantier de l'échangeur 20/25/132. Ailleurs sur le réseau routier, la priorité sera donnée aux autobus sur la voie de gauche de la bretelle de l'autoroute Bonaventure vers l'autoroute 15.



jeVOTE

ÉLECTIONS PARTIELLES

dans les circonscriptions d'Outremont et de Viau
le 9 décembre 2013

Du 18 au 26 novembre 2013, c'est la révision de la liste électorale

Assurez-vous d'être inscrit sur la liste électorale, c'est votre responsabilité

Un avis vous a été transmis, indiquant les noms des personnes qui figurent sur la liste électorale à votre adresse.

Si votre nom n'y figure pas ou s'il y a une erreur, présentez-vous au bureau de révision indiqué sur votre avis, du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, et les samedi et dimanche, de 9 h à 17 h, entre le 18 et le 26 novembre 2013.

Identifiez-vous

Pour toute demande d'inscription, vous devez présenter deux pièces d'identité. La première pièce doit indiquer votre nom et votre date de naissance et la seconde doit indiquer votre nom et votre adresse.

Pour en savoir davantage :

- electionsquebec.qc.ca
À partir de votre code postal, vous y trouverez une mine de renseignements dont l'adresse de vos bureaux de révision et de vote, la liste des candidats et bien plus.
- info@electionsquebec.qc.ca
- 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

OUTREMONT

Adresses des bureaux de révision

POUR LES SECTIONS DE VOTE* 1 à 53

L'Université de Montréal, Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, Montréal, H3T 1N8

POUR LES SECTIONS DE VOTE* 54 à 111

Bureau du directeur du scrutin 5359, avenue du Parc, Montréal, H2V 4G9

VIAU

Adresse du bureau de révision

POUR LES SECTIONS DE VOTE* 1 à 112

Bureau du directeur du scrutin 8261, boulevard Saint-Michel, Montréal, H1Z 3E4

* Le numéro de votre section de vote est inscrit sur votre avis.

Tous les locaux où siègent les commissions de révision sont accessibles aux personnes handicapées.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Chaque fois, c'est la démocratie qui gagne

STM Christine St-Pierre craint une augmentation draconienne des tarifs

La députée libérale responsable de la métropole, Christine St-Pierre, craint que l'élimination d'une classe tarifaire de la Régie de l'énergie entraîne une augmentation salée des tarifs imposés aux usagers par la Société de transport de Montréal (STM). « Quand on voit que l'élimination de ce tarif entraînera une importante hausse de coûts pour la STM, on comprend que ce sont les usagers, donc les travailleurs, dont certains travaillent au salaire minimum, qui écopent. C'est vers eux que la STM se tournera pour éponger le coût », déplore M^{me} St-Pierre. L'élimination du tarif L, qui permettait à la STM d'économiser 560 000 \$ annuellement, ainsi que l'augmentation prévue des tarifs d'Hydro-Québec entraîneraient une hausse totale d'environ 1 million de dollars des dépenses en électricité. « Je crains que le tarif de la passe mensuelle augmente. Les gens devront payer 80, 85, 90 \$ par mois pour utiliser le métro. La ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, doit intervenir pour offrir un tarif préférentiel à la STM ».

a martelé la députée de la circonscription de L'Acadie. En 2013, la STM a bouclé son budget avec un déficit de 15 millions. Ses dirigeants réclament à la classe politique de nouvelles sources de revenu. La STM prévoit terminer son exercice financier de 2014 avec un déficit de 60 millions de dollars. Le coût supplémentaire de 1 million en électricité s'ajouterait à cette somme, ce qui représente 1,6% du déficit prévu. — Hugo Pilon-Larose



PHOTO IVANO H. DEMERS, LA PRESSE
La députée libérale Christine St-Pierre

BOUTIQUE COURIR

Votre partenaire de ski de fond depuis plus de 30 ans!

Chaussures
Vêtements
Équipements
Accessoires
Produits de fartage
Produits énergétiques

Fischer
Skis Superlite Classique
(choix d'une semelle avec fartage ou d'une semelle sans fartage)
Bottes RC 5 Classique

Swix
Bâtons RC 610
Pro Composite

25^e saison

Sorties de ski de fond et de raquette

Calendrier sur boutiquecourir.com

Montréal
4452, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal

Longueuil
1085, chemin Chambly
Près du cégep Édouard-Montpetit

boutiquecourir.com

ZONES INONDABLES

Laval se plie à la volonté de Québec

KATHLEEN LÉVESQUE

La Ville de Laval s'apprête à adopter les nouvelles délimitations des zones inondables telles que décrétées par le gouvernement du Québec, tout en les sachant « non conformes » à la réalité.

« On a un ultimatum. C'est un passage obligé pour pouvoir discuter en toute bonne foi. Je crois aux vertus de la négociation », a affirmé le maire Marc Demers à *La Presse*.

Dès ce soir, le maire saisira le conseil municipal, réuni pour la première sous son administration, d'une proposition pour obéir au ministère de l'Environnement. Du coup, les règles d'urbanisme seront modifiées afin de tenir compte du décret gouvernemental de l'été dernier.

Ainsi, quelque 700 résidences qui n'ont jamais subi d'inondation font dorénavant partie d'un territoire jugé inondable par le gouvernement, avec les inconvénients que cela suppose: impossibilité de faire des rénovations ou des agrandissements et surtout, perte de valeur de la maison et de son assurabilité.

Cotes non conformes

Le maire Demers poursuit sur la même voie que sa prédécesseuse, Martine Beaugrand, qui avait accepté le mois dernier de se plier à la volonté de



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE

La Ville de Laval a décidé d'adopter la délimitation des zones inondables telle que décrétée par Québec, mais elle ne renonce pas à les contester éventuellement.

Québec. En contrepartie, le ministère de l'Environnement a consenti à ce que la Ville pour-

Selon Marc Demers, Laval « ne donne pas carte blanche au gouvernement puisqu'on est en

avoir les résultats d'ici deux mois », a-t-il indiqué.

Les cotes de crues ont été établies en 2005, mais l'administration lavalloise les avait contestées jusqu'à ce jour en s'appuyant sur des experts. Après la démission de Gilles Vaillancourt et la mise en tutelle de Laval, en juin dernier, le gouvernement a coupé court aux discussions. Un des objectifs était d'empêcher que Laval donne son accord à des projets de tours à copropriétés ne respectant pas les

« On a un ultimatum. C'est un passage obligé pour pouvoir discuter en toute bonne foi. Je crois aux vertus de la négociation. » — Marc Demers, maire de Laval

suivre son étude sur les cotes de crues sans toutefois s'engager à les considérer et ainsi corriger ses propres calculs.

train de compléter une étude ». « Les cotes de crues ne sont pas conformes et on s'engage à en faire la démonstration. J'espère

normes nationales aux abords de la rivière des Mille Îles et de la rivière des Prairies.

Mouvement citoyen

Le mois dernier, les citoyens touchés par le décret du gouvernement (notamment dans les quartiers Fabreville, Auteuil et Laval-Ouest) ont reçu un dépliant dans leur boîte aux lettres. La missive n'était pas signée, mais elle les invitait à se mobiliser pour dénoncer la situation qui a un impact important sur leur résidence. « Nos maisons ne valent plus rien », indiquait-on.

Un deuxième document a été distribué avant les élections, qui donnait rendez-vous à la population à l'assemblée du conseil municipal sous le titre « Il faut réveiller nos élus le 18 novembre ». Cette fois, il s'agit d'une pétition pour « bloquer » le geste de la municipalité qui répondrait positivement au décret du gouvernement. Le document pose 12 questions dont: « Est-ce que le nouveau maire et les nouveaux conseillers vont nous défendre contre ce changement de zonage injuste et erroné? »

Le maire a confirmé que l'hôtel de ville a reçu de très nombreux appels, courriels et lettres de citoyens inquiets. M. Demers a réitéré sa volonté de « défendre l'intérêt des Lavallois » dans ce dossier.

États généraux du féminisme

L'écologie avant la laïcité

ANNABELLE BLAIS

Alors que le débat sur la laïcité fait rage au Québec, le mouvement féministe, qui tenait ses états généraux ce week-end, a préféré débattre de thèmes plus fédérateurs, comme l'écologie ou le sort de femmes autochtones.

Alexa Conradi, présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), a nié le fait que les féministes ont évité de parler de laïcité ou de voile. Des féministes chrétiennes et musulmanes ont effectivement tenu quelques ateliers dans le cadre du Forum des États généraux d'action et de l'analyse féministes.

Cependant, les propositions adoptées en plénière et qui visaient à asseoir la vision d'avenir du projet féministe ne se sont pas attaquées à ces questions, pourtant au cœur de l'actualité.

M^{me} Conradi reconnaît que la laïcité divise les féministes. La veille de l'ouverture du Forum, une initiative de la FFQ, un groupe de femmes ont annoncé la création de l'organisme Pour les droits des femmes du Québec (PDF), qui se dissocie des positions du FFQ. Si la Fédération défend le droit des femmes à porter le hijab, le PDF considère qu'il s'agit d'un symbole d'asservissement.

Autres préoccupations

« Mais il y a d'autres sujets importants, a souligné M^{me} Conradi pour expliquer la place plus discrète accordée à la laïcité lors de ce forum. Les gaz de schiste, le Plan Nord, la reconnaissance du travail des femmes... On opère un virage féministe de l'économie et une remise en question d'un système de surconsommation et de surproduction. »

« Il y a eu aussi une grande adhésion aux propositions pour la solidification de nos liens avec les femmes autochtones », a ajouté Isabelle Picard, féministe et co-porte-parole de l'événement.

Les féministes entendent, par exemple, investir davantage les luttes écologistes ou encore revendiquer la consultation des peuples autochtones pour divers projets de développement économique. « On cherchait à définir le mouvement à travers de grandes orientations où on peut obtenir une majorité d'adhésions, et plus de 1100 femmes ont participé au forum », a poursuivi M^{me} Picard.

Desjardins &

Bell

Bell fait confiance à Desjardins en utilisant la solution de gestion des ressources humaines Employeur D pour 37 000 de ses employés.

Desjardins & Cie

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises.

desjardins.com/entreprises

Bell est une marque de commerce de Bell Canada.



Desjardins Entreprises

Coopérer pour créer l'avenir

ACTUALITÉS

Journée décisive pour Rob Ford

Le maire de Toronto pourrait perdre plusieurs de ses pouvoirs

HUGO PILON-LAROSE

Si les humoristes américains se sont amusés des frasques de Rob Ford la semaine dernière, le maire de Toronto n'entend pas rire, aujourd'hui. Le conseil municipal tiendra une séance au cours de laquelle on votera sur une motion qui réduirait considérablement le budget de son bureau ainsi que ses pouvoirs.

Samedi soir, à la très populaire émission satirique américaine *Saturday Night Live*, l'acteur américain Bobby Moynihan a interprété une parodie du maire Ford. On le voit s'excuser à plusieurs reprises pour avoir consommé de la drogue, menacé ses détracteurs ou utilisé un langage sexuel explicite en direct à la télévision.

Injonction envisagée

Mais alors que New York riait de ses multiples sorties médiatiques, le maire de Toronto rencontrait un expert en droit municipal, l'avocat George Rust-D'Eye. Selon le *Toronto Star*, Rob Ford envisage de demander une injonction à la cour afin de bloquer la tenue de la réunion du conseil municipal prévue aujourd'hui.

« Ils ne peuvent pas traiter le maire comme un

simple autre membre du conseil. Selon la tradition, et selon des motifs légaux, les conseils municipaux ontariens sont dirigés par un maire, élu au suffrage universel », a expliqué M^e Rust-D'Eye, décrit par le quotidien torontois comme un expert reconnu en droit municipal.

Advenant la tenue de la réunion du conseil et l'adoption de la motion à son endroit, son avocat et lui-même devraient réagir au cours de la journée. *La Presse* a tenté de joindre le bureau de M^e Rust-D'Eye, mais on ne nous a pas rappelés.

Hier, Rob Ford a décidé d'éviter le défilé annuel du père Noël, mais s'est présenté au match de football des Argonauts de Toronto.

Le maire fait depuis une semaine la manchette partout au Canada, mais aussi sur les plateaux de télévision américains et dans la presse internationale.

Aux États-Unis, il a notamment été le sujet des talk-shows de Jimmy Kimmel, Jon Stewart, Stephen Colbert, David Letterman et Jay Leno.

Le maire Ford sera interviewé dans le cadre d'une entrevue formelle, ce soir, à l'émission *AC360* sur les ondes de CNN.

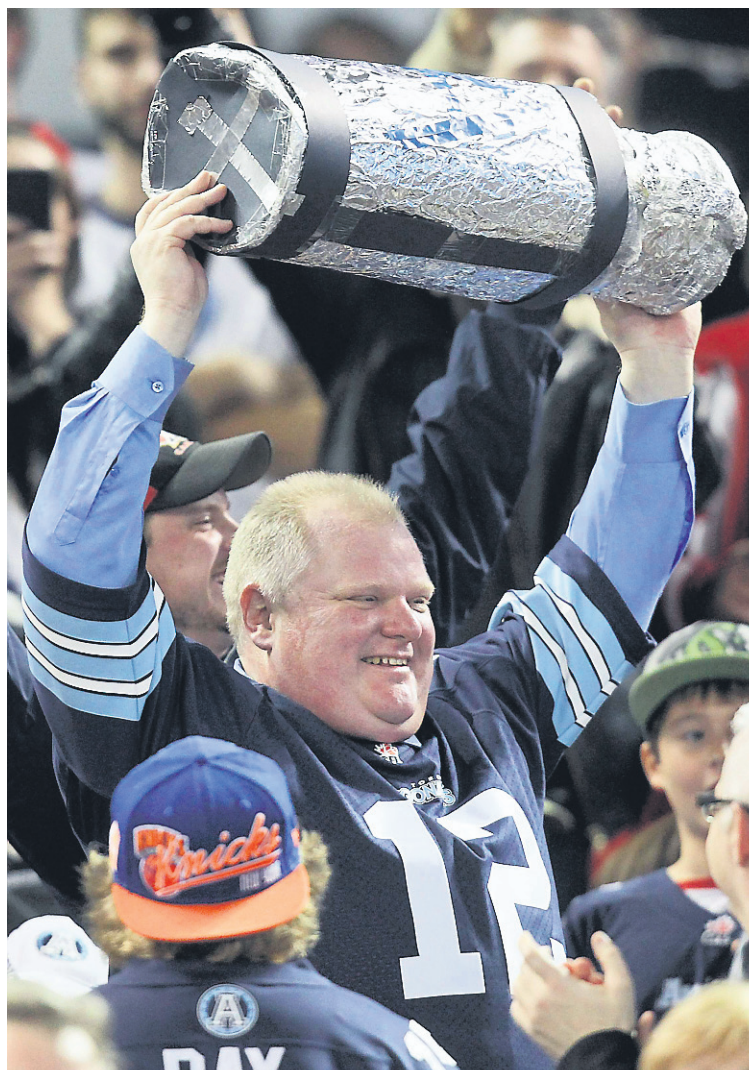


PHOTO FRED THORNHILL, REUTERS
Le maire Ford a assisté hier au match de football des Argonauts de Toronto, qui se sont inclinés 24-36 contre les Tiger-Cats de Hamilton.

Santé 4% des Québécois souffrent d'une dépendance

Quatre pour cent de la population québécoise serait aux prises avec une dépendance, que ce soit à l'alcool, aux drogues, aux médicaments ou au jeu pathologique. Mais seulement 55 000 personnes sur 350 000 font appel chaque année aux services des centres de réadaptation publics. Ces statistiques sont dévoilées par l'Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec (ACRDQ), alors que débute la 26^e Semaine de prévention de la toxicomanie. Selon l'organisme, plus des deux tiers des Québécois ignorent qu'il existe un réseau d'établissements publics spécialisés en dépendance, facilement accessibles et gratuits. Les personnes dépendantes peuvent s'en prévaloir aussi bien dans les régions les plus éloignées que dans les grands centres urbains du Québec. Selon l'Association, si les gens ne font pas appel aux services offerts, c'est souvent parce qu'ils refusent d'admettre qu'ils ont un problème de dépendance.

– La Presse Canadienne

Saint-Jean-sur-Richelieu Suspect arrêté pour un meurtre dans un dépanneur

Une personne a été arrêtée hier matin à Cowansville, en Montérégie, dans le cadre d'une enquête sur le meurtre d'un homme de 25 ans, commis samedi dans un dépanneur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Il comparaitra aujourd'hui au palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu. Chao Peng a été blessé par un objet contondant, samedi. Sa mort a été constatée au centre hospitalier où il a été transporté. La Sûreté du Québec (SQ) n'est toujours pas en mesure de déterminer le mobile du crime. « On peut toutefois confirmer qu'il ne s'agit pas d'un vol qui a mal tourné », a confirmé samedi soir Ingrid Asselin, porte-parole de la SQ.

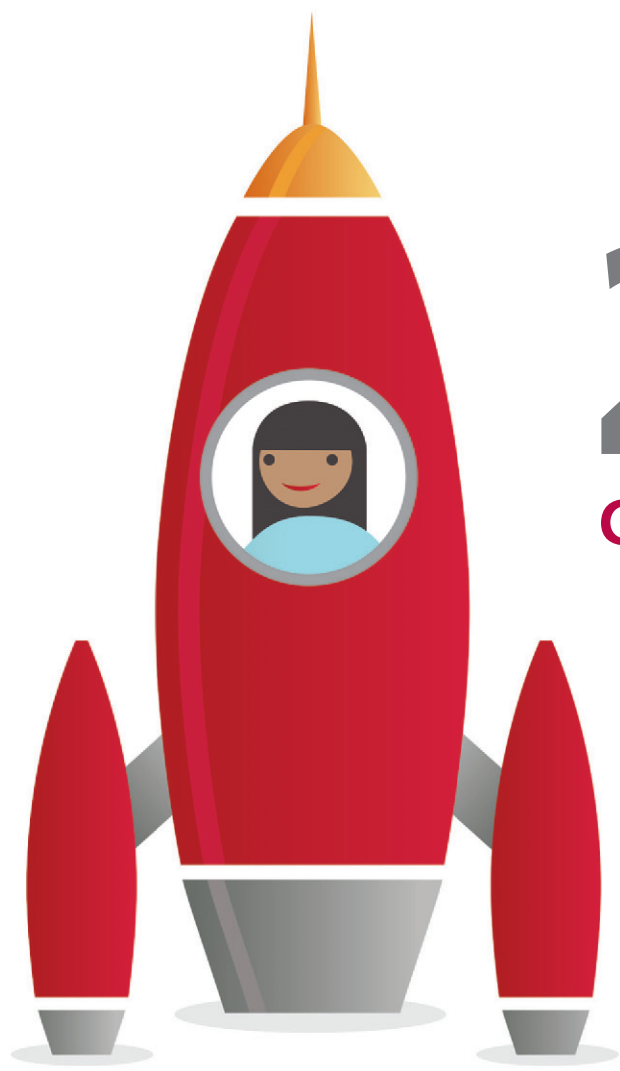
– La Presse

Centres jeunesse 14 000 employés au service des jeunes en difficulté

La Semaine des centres jeunesse du Québec, qui a débuté hier, vise à souligner le travail des 14 000 employés des 16 centres québécois qui œuvrent auprès des enfants et familles en difficulté. Cette année marque le 20^e anniversaire de la création des centres jeunesse au Québec et de la Convention relative aux droits de l'enfant. L'auteur-compositeur-interprète Gardy Fury, connu entre autres pour sa prestation dans la production musicale *Hairspray*, a accepté d'être le porte-parole de la semaine. Il estime que sa mission est de sensibiliser la population aux besoins des enfants en difficulté et à la nécessité de mieux les soutenir collectivement. Gardy Fury clame que tous les enfants ont droit à une belle enfance, ajoutant que les jeunes qui sont suivis par les centres jeunesse l'interpellent particulièrement. Il tient à inviter les gens à « s'engager » à faire des gestes concrets afin de venir en aide aux jeunes à risque et dans le besoin qui vivent autour d'eux. Les centres jeunesse ont pour mission de fournir des services psychosociaux ou de réadaptation à 113 000 enfants.

– La Presse Canadienne

Dynamisez votre épargne.



2,25 %

CPG Offre spéciale CIBC

Donnez de l'élan à votre épargne pendant 30 mois, grâce à cet excellent taux.

Offert pour une durée limitée seulement. Passez à votre centre bancaire le plus proche ou appelez au 1 800 465-3863 pour en savoir davantage.



Le taux d'intérêt peut être modifié ou annulé en tout temps, sans préavis. Ce taux annuel est en vigueur au 1^{er} novembre 2013 et s'applique seulement à un CPG Offre spéciale CIBC non enregistré de 30 mois, dont l'intérêt est versé annuellement ou à la date d'échéance. Si vous voulez que l'intérêt soit versé semestriellement ou mensuellement, un taux moindre peut s'appliquer. L'intérêt composé est calculé annuellement et versé à la date d'échéance; l'intérêt simple est versé mensuellement, semestriellement ou annuellement. Placement minimal de 1 000 \$; placement maximal inférieur à un million de dollars. Le logo CIBC et « CIBC Pour ce qui compte dans votre vie » sont des marques déposées de la Banque CIBC.



COMITÉ EXÉCUTIF

Coderre dévoile ses choix aujourd'hui

ANNABELLE BLAIS

Premier test important pour le nouveau maire de Montréal: c'est aujourd'hui que l'on connaîtra la composition du comité exécutif, l'équivalent du Conseil des ministres. Avec ces nominations, Denis Coderre donnera la couleur de son mandat. Avec 28 des 65 élus du conseil municipal, le maire enverra-t-il un message d'ouverture aux autres formations politiques? Un comité 100 % Équipe Coderre serait là une première erreur politique, croit Danielle Pilette, experte en gestion et professeure associée à l'UQAM.

Si les élus sont nombreux à espérer recevoir une offre du maire, M^{me} Pilette ne croit pas que le téléphone a beaucoup sonné chez Projet Montréal. «Projet Montréal devient l'opposition officielle et M. Coderre n'a pas intérêt à lui tendre la main trop rapidement», commente l'experte. En tendant la main aux autres partis à l'exception de Projet Montréal, le maire peut ainsi changer la dynamique du conseil municipal. «Auparavant, Projet Montréal et Vision Montréal formaient une sorte d'alliance d'opposition, même si leurs chefs respectifs ne s'aimaient pas beaucoup, explique-t-elle. Mais en isolant une seule opposition, ça donnera l'image que tout le monde est d'accord avec le maire sauf Projet Montréal.»

Pour le reste, les compétences de chacun, mais aussi des questions de stratégies politiques entrent en ligne de compte. Voici quelques-uns des noms qui ont circulé.

Pierre Desrochers, président

Denis Coderre avait déjà annoncé en campagne que son candidat à la présidence du comité serait cet ancien haut



Denis Coderre (au centre) annoncera aujourd'hui la composition du comité exécutif. Il semble acquis qu'Anie Samson et Pierre Desrochers y figureront.

cadre de l'industrie pétrolière. Pierre Desrochers a été élu de justesse avec 9 voix de plus que son plus proche adversaire, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Selon M^{me} Pilette, M. Coderre veut reconstruire le lien entre la haute fonction publique de la Ville et le comité exécutif, qui a été mis à mal ces dernières années. «Avec M. Desrochers, M. Coderre voulait aller chercher l'image d'un rassembleur», estime M^{me} Pilette.

Chantal Rouleau

Au sein de l'Équipe Coderre, certaines nominations s'imposent. Chantal Rouleau en fait partie, dit l'experte. «Le départ de M^{me} Rouleau de Vision Montréal est un peu ce qui a donné le coup de grâce à la Coalition», ajoute-t-elle. M^{me} Rouleau a également été une des premières à parler des problèmes d'intégrité dans les arrondissements. «Il ne peut refuser une candidate qui lui a livré un arrondissement et qui a mis le genou à terre à Vision Montréal et à la Coalition. Donc

pour des raisons politiques, mais aussi pour l'intégrité, elle est incontournable et ce serait un très mauvais message à envoyer si elle n'était pas à l'exécutif.»

Anie Samson

Le départ d'Anie Samson, qui avait cofondé Vision Montréal, pour rejoindre les troupes de Denis Coderre a fait très mal au parti de Louise Harel. M^{me} Samson représente un atout important, croit l'experte, et a été très présente aux côtés de M. Coderre lors de la campagne. Elle jouit aussi d'une grande expérience politique et a fait ses preuves, souligne M^{me} Pilette. «De plus, elle est une femme, M. Coderre doit se montrer ouvert aux femmes, et avec son expérience, elle pourrait prétendre à un bon poste... pourquoi pas celui sur la sécurité, qui reçoit une grosse part du budget? C'est possible.»

Harout Chitilian

Denis Coderre pourrait être tenté de préférer Harout Chitilian à Alan De Sousa, deux

anciens d'Union Montréal. Même si M. De Sousa a une longue feuille de route, son arrondissement (Saint-Laurent) a été visé par des perquisitions de l'Unité permanente anticorruption. «Nommer Chitilian en même temps, ça donnerait un signal de renouvellement», dit M^{me} Pilette.

Russel Copeman

Le nouveau maire de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, élu sous la bannière Coalition Montréal Marcel Côté, aurait été invité à siéger au comité exécutif, selon le quotidien *Le Devoir*. Si M. Coderre opte pour un comité exécutif ouvert aux autres partis, nul doute pour M^{me} Pilette que cette nomination s'impose. Et ce, même si la Coalition n'a fait élire que six candidats. «L'arrondissement de CDN-NDG est celui qui a le plus de poids. Non seulement il est le plus peuplé, c'est aussi un arrondissement d'affaires, il y a beaucoup de commercial, d'institutions et de bureaux.»

La Coalition compte peu d'élus, donc ne représente pas une grande «balance du pouvoir», mais comme ce parti n'a plus de chef, ils seront plus faciles à courtiser, ajoute-t-elle. Autre avantage selon M^{me} Pilette, M. Copeman est issu de la communauté juive. «M. Coderre a intérêt à être en bons termes avec cette communauté».

Manon Gauthier

La conseillère municipale de l'arrondissement de Verdun, Manon Gauthier, est une nouvelle venue en politique. Mais lorsqu'il l'avait présentée, M. Coderre avait déclaré qu'elle est la candidate «toute désignée pour prendre en main le dossier de la culture». Celle qui a notamment siégé au comité national de la Fondation des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle et au comité exécutif de Culture Montréal pourrait donc être nommé responsable de la culture, du patrimoine et du design.

INDÉPENDANTS

Mme Pilette croit que M. Coderre voudra nommer un ou deux candidats qui s'étaient présentés à titre d'indépendants. Tout comme la Coalition, ils pourraient être plus faciles à convaincre. Mais selon l'experte, toutes les candidatures n'ont pas le même poids et il serait plus intéressant d'aller chercher un candidat de LaSalle ou de Lachine plutôt que dans Outremont ou Anjou, qui sont de petits arrondissements. Mais dans l'arrondissement de Lachine, la nomination de Claude Dauphin pourrait être mal perçue, puisque les bureaux de son arrondissement ont aussi été perquisitionnés par l'UPAC.

Le solde de fin d'année de Mercedes-Benz

Profitez d'un crédit allant jusqu'à 3 680 \$² et d'offres de location et de financement exceptionnelles. Pour une durée limitée seulement.

LA B 250 2014. PRIX TOTAL¹ : 32 915 \$**

FINANCEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS
0,9%*	2,9%*	368 \$*
DURÉE DE 60 MOIS	BAIL DE 48 MOIS	VERSEMENT INITIAL DE 990 \$*

BASÉ SUR UN CRÉDIT DE FIN D'ANNÉE DE

1 100 \$²

LA E 250 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014. PRIX TOTAL¹ : 60 215 \$**

FINANCEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS
1,9%*	3,9%*	668 \$*
DURÉE DE 60 MOIS	BAIL DE 48 MOIS	VERSEMENT INITIAL DE 3 995 \$*

BASÉ SUR UN CRÉDIT DE FIN D'ANNÉE DE

2 240 \$²

LA C 300 4MATIC^{MC} ÉDITION AVANTGARDE 2014. PRIX TOTAL¹ : 44 665 \$**

FINANCEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS
0,9%*	2,9%*	458 \$*
DURÉE DE 60 MOIS	BAIL DE 39 MOIS	VERSEMENT INITIAL DE 1 995 \$*

BASÉ SUR UN CRÉDIT DE FIN D'ANNÉE DE

3 680 \$²

Visitez votre concessionnaire Mercedes-Benz de la région de Montréal pour plus de détails.



Mercedes-Benz

MONTRÉAL
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie, Montréal
514 735-1199

LAVAL
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
450 681-2500

RIVE-SUD
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau, Greenfield Park
450 672-2720

WEST ISLAND
Mercedes-Benz West Island
4525, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
514 620-5900

BOUCHERVILLE
Duval Mercedes-Benz
1530, rue Ampère, Boucherville
450 449-0222

BLAINVILLE
Mercedes-Benz Blainville
10000, rue du Plein-Air, Mirabel
450 435-1313

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2013. Véhicules illustrés : B 250 2014 avec l'Ensemble Sport/C 300 4MATIC^{MC} Édition Avantgarde 2014/E 250 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014. PDSF national : 32 500 \$/42 250 \$/57 800 \$. ** Le prix total de 32 915 \$/44 665 \$/60 215 \$ et le versement initial incluent les frais de transport et de préparation de 2 245 \$, les frais du RDPRM de 55,49 \$, la taxe de 100 \$ sur le climatiseur et les droits de 15 \$ sur les pneus. * Taxes en sus. ² Crédit de fin d'année applicable à la location, au financement à l'achat et à l'achat au comptant des modèles B 250 2014/C 300 4MATIC^{MC} Édition Avantgarde 2014/E 250 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014. * Offres de location basées sur la B 250 2014/la C 300 4MATIC^{MC} Édition Avantgarde 2014/la E 250 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014 proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 368 \$ (crédit de 1 100 \$ inclus)/458 \$ (crédit de 3 680 \$ inclus)/668 \$ (crédit de 2 240 \$ inclus) par mois pendant 48/39/48 mois. Versement initial de 990 \$/1 995 \$/3 995 \$ plus dépôt de sécurité de 400 \$/500 \$/700 \$ et taxes applicables payables à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 30 500 \$/42 250 \$/57 800 \$. Taux annuel de location de 2,9 %/2,9 %/3,9 %. Obligation totale : 19 054 \$/20 357 \$/36 759 \$. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 \$/km supplémentaire). Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 0,9 %/0,9 %/1,9 % et un prix de 32 915 \$/44 665 \$/60 215 \$. Le paiement mensuel est de 525 \$/664 \$/943 \$ (avant taxes) avec un versement initial de 995 \$/1 995 \$/3 995 \$. Le coût de l'emprunt est de 675 \$/853 \$/2 602 \$, pour une obligation totale de 32 495 \$/41 835 \$/60 575 \$. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Pour connaître les détails, voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé de la région de Montréal. L'offre se termine le 30 novembre 2013.

POLITIQUE

Le Bureau de la liberté de religion se tiendra loin de la Charte

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — L'ambassadeur responsable du Bureau de la liberté de religion, Andrew Bennett, tient à dénoncer toute forme de discrimination envers les minorités religieuses à l'étranger. Mais il refuse de mettre son grain de sel dans le débat qui sévit au Québec au sujet de la Charte des valeurs de laïcité.

Créé en février par le gouvernement Harper et doté d'un budget annuel de 5 millions de dollars, le Bureau de la liberté de religion a pour mandat « de promouvoir la liberté religieuse ou de croyance », une priorité « importante » de la politique étrangère canadienne.

L'ambassadeur Bennett et son équipe doivent aussi concentrer leurs activités sur des pays où l'on observe de « graves atteintes » à la liberté de religion, qui pourraient prendre « la forme de violence, d'incitation à la haine ou de discrimination systémique ».

En juillet, M. Bennett a ainsi condamné la détention continue, par le régime iranien, du grand ayatollah Hossein-Kazamani Boroujerdi, leader religieux musulman chiite.

En octobre, M. Bennett a été l'hôte à Ottawa du séminaire inaugural du Bureau de la liberté de religion, afin d'entendre des experts et des leaders de groupes confessionnels sur divers sujets liés



Le 19 février dernier, le premier ministre Stephen Harper (au centre) nommait le D^r Andrew Bennett (à droite) ambassadeur responsable du nouveau Bureau de la liberté de religion. Lal Khan Malik, président de la communauté musulmane Ahmadiyya, était présent lors de cette annonce.

à la protection et à la promotion de la liberté de religion. L'ancien premier ministre de la Grande-Bretagne Tony Blair, aujourd'hui président d'honneur de la Fondation interconfessionnelle Tony Blair et Katrina Lantos Swett, vice-présidente de la Commission américaine sur la liberté religieuse dans le monde, faisaient partie de la liste des conférenciers.

Des demandes d'entrevue avec l'ambassadeur Bennett sur la Charte des valeurs de

laïcité sont demeurées lettre morte au cours des dernières semaines. Mais le ministre des Affaires étrangères, qui est responsable du Bureau de la liberté de religion, a fait savoir récemment qu'il n'avait pas le mandat de se prononcer sur des questions locales.

« Veuillez noter que toutes les questions liées à la situation au Québec ou à la Charte des valeurs ne relèvent pas de la juridiction du ministère des Affaires étrangères et ne font pas partie

du mandat du Bureau de la liberté de religion », a-t-on expliqué dans un courriel.

Ottawa contestera

Si l'ambassadeur Bennett refuse de s'immiscer dans ce débat qui soulève les passions au Québec, le ministre fédéral de l'Emploi, Jason Kenney, également responsable du multiculturalisme, a clairement fait savoir qu'Ottawa contestera tout projet de loi visant à mettre en œuvre les dispositions de la Charte des valeurs si Ottawa juge, après un examen, qu'il viole les droits fondamentaux des minorités.

Encore la semaine dernière, le ministre Kenney a félicité sur son compte Twitter la direction de l'Hôpital général

juif de Montréal après qu'elle eut fait savoir qu'elle n'avait pas l'intention de se plier à l'interdiction de porter des signes religieux ostentatoires pour les employés du secteur public décrétée dans la Charte des valeurs de laïcité. En lieu et place, la direction a affirmé qu'elle compte respecter la liberté de religion de ses employés, tout en qualifiant le projet de loi 60 de « boiteux » et « discriminatoire ».

Le ministère des Affaires étrangères, responsable du Bureau de la liberté de religion, a fait savoir qu'il n'avait pas le mandat de se prononcer sur des questions locales.

« Tant mieux pour l'Hôpital juif de MTL pour sa position fondée sur [des] principes de libertés de conscience [et de] religion », a écrit le ministre Kenney sur son compte jeudi dernier.

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) et le Parti libéral du Canada ont aussi dénoncé la Charte des valeurs du gouvernement péquiste. Le chef du NPD, Thomas Mulcair, a notamment accusé la première ministre Pauline Marois de s'inspirer des conservateurs de Stephen Harper à Ottawa en cherchant à diviser la population pour mieux régner.

Le député libéral Stéphane Dion a soutenu que l'initiative du gouvernement Marois vise à « injecter dans les veines des Québécois une dose de méfiance de l'autre, de méfiance de la différence qui risquerait de contaminer tout le corps social ».

Pour sa part, le Bloc québécois estime qu'Ottawa n'a pas à se mêler de ce débat.

— Avec la collaboration de William Leclerc

LUNDI 18 NOVEMBRE

AUBAINE DU JOUR

EN MAGASIN ET À LABAIE.COM

LIVRAISON GRATUITE DES COMMANDES EN LIGNE DE 99 \$ ET PLUS

Précisions plus bas.

700 \$ de rabais
299⁹⁹

Ord. 999,99 \$

Batterie de cuisine en acier inoxydable 10 pièces VistaClad de ZWILLING J.A. HENCKELS avec cocotte en prime

Ustensiles de première qualité de conception allemande, faits d'acier inoxydable 3 épaisseurs pour une répartition rapide et uniforme de la chaleur.

En prime : Cocotte antiadhésive d'une valeur de 170 \$.



Une valeur totale de 1169⁹⁹

Et 55 % de rabais sur d'autres batteries de cuisine

Exceptions plus bas.



400 \$ de rabais
249⁹⁹

Ord. 649,99 \$

Ensemble bloc et couteaux 7 pièces Pure de ZWILLING J.A. HENCKELS

Lames de première qualité résistantes à la corrosion et manches ergonomiques. Fabriqué en Allemagne.

Et 30 % de rabais sur les ustensiles de cuisson vendus à l'unité et tous les autres couteaux HENCKELS Exceptions plus bas.

LA BAIE D'HUDSON

Aucun bon d'achat différé ni redressement de prix. Aucune commande anticipée ni commande téléphonique. Cette offre est en vigueur jusqu'à épuisement des stocks et ne peut être combinée avec aucune autre. Le choix varie selon le magasin. Tous les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, à moins d'indication contraire. Précisions en magasin. Exceptions s'appliquant à l'offre sur les autres batteries de cuisine et celle sur les ustensiles de cuisson vendus à l'unité : All-Clad, Nambé et WMF. LIVRAISON GRATUITE : Livraison standard offerte sans frais pour tout achat de marchandises totalisant 99 \$ ou plus, avant taxes et frais additionnels. La livraison standard gratuite s'applique au montant après déduction des rabais et offres applicables, pour les achats en ligne seulement, à labai.com. Des frais s'appliquent pour la livraison express ou prioritaire. Valable pour la livraison à des adresses au Canada seulement. Exceptions : meubles, canots, meubles et accessoires de jardin, barbecues et matelas.

BUREAU DE LA LIBERTÉ DE RELIGION

> Budget annuel : 5 millions de dollars

> Ses mandats :

- 1- protéger les minorités religieuses menacées et défendre leurs droits;
- 2- lutter contre la diffusion de la haine et de l'intolérance fondées sur la religion;
- 3- faire la promotion des valeurs canadiennes que sont le pluralisme et la tolérance.

COMMISSION DES INSTITUTIONS



Consultation générale

Sur le projet de loi n°60, Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement

Comment participer

- Organismes : mémoire écrit
- Citoyens : mémoire écrit ou intervention sans mémoire
- Les mémoires et les demandes d'intervention doivent être reçus au plus tard le 20 décembre 2013.
- Les auditions publiques débiteront le 14 janvier 2014 à l'hôtel du Parlement, à Québec.

Pour plus de détails : assnat.qc.ca
M^{me} Valérie Roy au 418 643-2722
numéro sans frais : 1 866 DÉPUTÉS (337-8837)
courriel : ci@assnat.qc.ca

📧 @CommParlQc



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Place aux citoyens

La ruée vers l'or!

NOUS ACHETONS VOTRE OR ET ARGENT!

LES PLUS HAUTS PRIX DEPUIS DES ANNÉES

Aucun rendez-vous nécessaire

Bijoux, pièces de monnaie, lingots
Apportez-les aujourd'hui.

ACHAT SUR PLACE - PAS D'ATTENTE

EMPIRE

Lundi-vendredi, 10 h à 17 h

5500, rue Paré 514-737-6586

Les généreux cadeaux du Conseil du Trésor

Bijoux, iPods et billets de hockey pour des employés

DEAN BEEBY
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Bijoux en or, billets pour des parties de hockey, caméscopes, iPods, visites au spa, et même une carte-cadeau pour de l'alcool; ce ne sont que quelques exemples des cadeaux d'une valeur totale d'un demi-million de dollars que le Conseil du Trésor a donnés à certains de ses employés dans les cinq dernières années.

Ce secrétariat, qui compte environ 1900 employés, dépense maintenant bien au-delà de 100 000\$ par année pour récompenser son personnel. Ce montant annuel a quadruplé depuis 2006, année d'accession au pouvoir des conservateurs de

Stephen Harper, et a atteint un sommet de 135 000\$ en 2011, l'année lors de laquelle le gouvernement a commencé à couper dans la fonction publique et les programmes afin d'éradiquer le déficit budgétaire en 2015.

Les « Primes spontanées »

Le président du Conseil du Trésor, Tony Clement, a récemment critiqué les avantages sociaux offerts aux fonctionnaires et s'est publiquement engagé à les réduire, ce qui l'a placé en conflit avec les syndicats.

Mais des documents internes, obtenus par La Presse Canadienne en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, révèlent que son ministère est encore plus généreux que les autres,

avec son programme appelé « Primes spontanées », qui remet des cadeaux d'une valeur qui peut atteindre 500\$ la pièce.

Sur la liste, machine à coudre Sears, mini-ordinateur portable, bague Tiffany et GPS Garmin côtoient une variété de cartes-cadeaux pour des spas, des restaurants, des stations d'essence, des pubs, magasins et cafés. La récompense la moins chère est une carte d'achat de 10\$ pour des cafés ou une salle de quilles.

Les documents, remis deux mois après la date limite statué par la Loi sur l'accès à l'information, détaillent les noms des employés, mais pas les raisons qui leur ont valu des centaines de primes. Ces programmes de récompenses ont un plafond de 500\$ par item.



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

Le Conseil du Trésor, présidé par Tony Clement, a dépensé près d'un demi-million de dollars en récompenses pour ses employés dans les cinq dernières années.

L'an dernier, la controverse sur les récompenses aux employés a éclaté lorsqu'un député néo-démocrate a demandé à plusieurs ministères s'ils avaient acheté des billets pour des événements sportifs.

Tony Clement avait répondu que le Conseil du Trésor avait acheté à quatre employés des billets pour les Sénateurs d'Ottawa, d'une valeur totale de 1109\$, entre 2009 et 2011.

Le ministre a depuis interdit l'achat de billets pour

des événements sportifs. Le ministre des Affaires étrangères lui a emboîté le pas lorsqu'il fut révélé que des autorités avaient dépensé pour 69 498\$ en billets pour des parties de hockey et de baseball lors de voyages aux États-Unis, effectués entre 2006 et 2012, en bonne partie pour promouvoir les exportations canadiennes.

Une demande d'entrevue envoyée à la porte-parole du Conseil du Trésor la semaine dernière est restée sans réponse.

AVEC LAQUELLE PARTIREZ-VOUS?



OFFRES SPÉCIALES DE LANCEMENT

Mazda3 GX 2014 SKYACTIV

LOUEZ-LA À PARTIR DE	LOCATION	
89\$* AUX 2 SEMAINES	36 mois	0\$ COMPTANT

Modèle Mazda3 GT illustré

Mazda3 Sport GX 2014 SKYACTIV

LOUEZ-LA À PARTIR DE	LOCATION	
99\$* AUX 2 SEMAINES	36 mois	0\$ COMPTANT

Modèle Mazda3 Sport GT illustré

Mazda6 GX 2014 SKYACTIV

LOUEZ-LA À PARTIR DE	
125\$* AUX 2 SEMAINES	
LOCATION	
60 mois	2 495\$ COMPTANT

Modèle Mazda6 GT illustré

Mazda CX-5 GX 2014 SKYACTIV

LOUEZ-LE À PARTIR DE	
125\$* AUX 2 SEMAINES	
LOCATION	
48 mois	2 495\$ COMPTANT

Modèle Mazda CX-5 GT illustré

MEILLEURE VOITURE INTERMÉDIAIRE MAZDA6 2014
MEILLEUR VUS COMPACT MAZDA CX-5 2014

L'ANNUUEL DE L'AUTOMOBILE 2014

AUTO 2014

LE GUIDE DE L'AUTO 2014



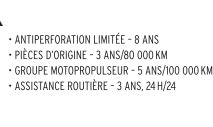
OBTENEZ DE 3 000\$ À 6 000\$ DE RABAIS À L'ACHAT COMPTANT* D'UN MODÈLE 2013.

RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MAZDA OU CONSULTEZ LE **MAZDA.CA** POUR TOUS LES DÉTAILS.

VROUM-VROUM



*L'offre du rabais à l'achat comptant de 3 000\$ (Mazda5 2013), 3 500\$ (Mazda2 2013), 3 850\$ (Mazda CX-9 2013), 4 000\$ (Mazda3 2013, Mazda3 Sport 2013, Mazda MX-5 2013) et 6 000\$ (MazdaSpeed3 2013) est applicable aux modèles 2013 neufs en stock. Les quantités peuvent varier selon chaque concessionnaire. Le rabais à l'achat comptant est déduit du montant avant les taxes et ne peut être jumelé à une offre de financement au taux annuel offert par Mazda Canada Inc. Visitez votre concessionnaire Mazda pour connaître tous les détails. *Offres disponibles pour la location aux deux semaines d'une Mazda3 GX 2014 (D4XK64AA00), d'une Mazda3 Sport GX 2014 (D5XK64AA00), d'une Mazda6 GX 2014 (G4XL64AA00) et d'un Mazda CX-5 GX 2014 (NVXK64AA00) de base neufs en stock, ce qui équivaut à 78/78/130/104 versements aux deux semaines de 89\$/99\$/125\$/125\$ pour 36/36/60/48 mois, ce qui comprend un acompte de 0\$/0\$/2 495\$/2 495\$. Les versements de location incluent les frais de transport et de préparation de 1 695\$ (Mazda3/Mazda6)/1 895\$ (Mazda CX-5) ainsi que la surcharge sur l'air climatisé de 100\$ (le cas échéant). L'immatriculation, les assurances et les taxes sont en sus. La première mensualité est payable à la livraison. Limite de 20 000 km par an. Frais de 8 c le km excédentaire. Offre de location réservée aux clients au détail. Les offres de location peuvent varier selon la région et le modèle. *Programme de garanties offert gratuitement pour tous les modèles 2013 et 2014 par l'entremise de Mazda Canada Inc. Les modalités peuvent varier selon les modèles. Certaines exceptions peuvent s'appliquer. Rendez-vous chez votre concessionnaire Mazda pour tous les détails. *Certains conditions s'appliquent. *La remise de 600\$ à 1 500\$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2009 à 2014 admissible en échange d'un véhicule des années-modèles 1999 et antérieures admissible. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelair.org. L'immatriculation, les assurances et les taxes sont en sus. Le concessionnaire peut devoir loger une commande ou effectuer un échange pour certains véhicules. Ces offres sont valides du 13 novembre au 2 décembre 2013 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Visitez le mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.



Vous pourriez être admissible à une remise additionnelle allant jusqu'à 1 500\$ dans le cadre du programme



ACTUALITÉS

PROTECTION DES DIVULGATEURS

Les conservateurs bafouent leur loi

FANNIE OLIVIER
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le gouvernement conservateur ne respecte pas sa propre loi sur la protection des divulgateurs, qui l'oblige à faire le point sur la situation tous les cinq ans.

Il semble pourtant y avoir urgence d'agir, alors que le commissariat à l'intégrité n'a réglé que 10 cas en 7 ans. Et que ceux qui dénoncent des malversations au sein de l'appareil gouvernemental semblent plus vulnérables que jamais.

La Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles avait été adoptée en 2007 par les troupes de Stephen Harper afin d'encourager les employés de l'État à tirer la sonnette d'alarme lorsqu'ils étaient témoins d'agissements fautifs. Elle prévoit un examen quinquennal indépendant sur son application pour s'assurer qu'elle remplit ses objectifs, ainsi que le dépôt d'un rapport. Mais plus de 18 mois après l'expiration du délai, le gouvernement reste les bras croisés.

« Non seulement il n'y a pas de rapport, mais il n'y a même pas d'examen en marche à l'heure actuelle », confirme le commissaire à l'intégrité du service public, Mario Dion.

Il revient au président du Conseil du Trésor, Tony Clement, de déclencher le processus et de commander l'examen.

Au bureau de M. Clement, on n'offre pas plus d'explications sur cette omission.

« Nous regardons présentement nos options pour examiner cette loi, et nous agissons en conséquence », a écrit à La Presse Canadienne l'attachée de presse du ministre, Heather Domereckyj.

Pourtant, un examen rapide de la situation s'impose, si l'on en croit ceux qui osent prendre la parole pour dénoncer quelque chose qu'ils jugent inacceptable. Car malgré un total de 650 dossiers qui ont échoué sur son bureau, le commissariat n'a fait rapport que sur 7 d'entre eux, et renvoyé 3 autres cas au tribunal.

Mauvaise réputation

« Les divulgateurs sont dans une situation tout aussi désespérée qu'ils l'étaient avant qu'il y ait une loi.

« Les divulgateurs sont dans une situation tout aussi désespérée qu'ils l'étaient avant qu'il y ait une loi.

Nous croyons qu'il n'y a eu aucune amélioration. »

— Allan Cutler, président de l'organisme Canadiens pour la responsabilité

Nous croyons qu'il n'y a eu aucune amélioration », tranche Allan Cutler, président de l'organisme Canadiens pour la responsabilité et ancien dénonciateur dans le scandale des commandites.

Selon cet ex-candidat conservateur, dans 85 % des cas, les divulgateurs connaîtront des répercussions négatives pour avoir osé dénoncer. Il s'agit souvent carrément d'une mise à pied.

Le cas récent de Sylvie Therrien, qui a fait la manchette pour avoir été renvoyée après avoir divulgué des informations à un journaliste au sujet des quotas de coupes qu'on imposait aux fonctionnaires de l'assurance-emploi, n'est que la pointe de l'iceberg.

Problèmes

Les détracteurs de la loi dans sa forme actuelle dénombrent plusieurs problèmes. D'abord, le commissaire dispose d'une grande discrétion sur les cas qu'il décide ou non d'investiguer.

Il existe par ailleurs une multitude de contraintes pour ceux qui veulent dénoncer une situation inacceptable à leurs yeux. Ils doivent le faire officiellement dans les 60 jours suivant l'acte répré-

hensible et n'ont pas entrepris aucune autre action, comme un grief, à défaut de quoi leur plainte est automatiquement rejetée.

Enfin, la longueur des procédures peut décourager ceux qui estiment qu'une action rapide s'impose: cela prend typiquement trois mois avant que le commissaire décide s'il enquête ou non, et cette investigation prend en général un an.



PHOTO DARRYL DYCK, LA PRESSE CANADIENNE

Sylvie Therrien a perdu son emploi après qu'elle eut révélé qu'on impose des quotas aux enquêteurs sur la fraude à l'assurance-emploi.

Sylvie Therrien a payé cher son geste

LINA DIB
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — « Un gouvernement conservateur [...] offrira des récompenses monétaires aux dénonciateurs qui signalent des actes répréhensibles. » C'est ce qu'on peut lire dans le programme du Parti conservateur du Canada à la campagne électorale de 2006.

Sylvie Therrien vit chez des amis depuis son renvoi de la fonction publique. Elle n'a plus les moyens de se payer un loyer, car son ancien employeur lui reproche d'avoir révélé qu'il exige des quotas – entre 35 000 \$ et 40 000 \$ de prestations récupérées par mois – à chaque fonctionnaire enquêtant sur la fraude à l'assurance-emploi.

Elle est convaincue que cette révélation, elle avait le droit de la faire à un journaliste. « Ce n'est pas vrai que c'est contre la loi. Et si le gouvernement a une telle loi où on n'a pas le droit de dire la vérité et être honnête avec les citoyens qu'on est supposé servir, c'est

une loi injuste et on ne devrait pas la suivre. »

Elle croit qu'elle n'avait pas d'autre choix que de se tourner vers les médias. La loi qui aurait dû la protéger, en tant que fonctionnaire dénonciateur, aurait dû lui attirer des félicitations, croit-elle, à défaut de la payer pour son courage. Mais elle n'y a jamais couru.

« J'ai tenté d'alerter à l'interne. Mes supérieurs m'ont dit: "Arrête de parler contre le gouvernement" », se souvient-elle. « J'ai pensé aller au commissaire de l'intégrité. Je connais des fonctionnaires qui y sont allés, sont passés par le système interne, montés jusqu'au commissaire à l'intégrité. Ils sont sans emploi aujourd'hui... parce qu'ils se sont plaints. »

L'Alliance de la fonction publique, le syndicat dont elle était membre, a déposé un grief contre son congédiement. Et le Conseil national des chômeurs et des chômeuses lui organise une campagne d'aide financière. En date de vendredi, les dons étaient de près de 20 000 \$.



L'ÉVÉNEMENT UN MOIS DE DÉCEMBRE INOUBLIABLE DE LEXUS

POUR LES DEUX PREMIERS MOIS, LE LUXE N'A PAS DE PRIX.



« Groupe F SPORT illustré

La toute nouvelle IS 250 AWD 2014.

IS

VERSEMENT MENSUEL
À LA LOCATION DE
484\$*
ACOMPTÉ DE 2 350 \$*
DÉPÔT DE GARANTIE NON REQUIS.

TAUX DE LOCATION
3,9%*
52 MOIS

Traction intégrale • Sièges avant perforés et chauffants • Volant chauffant en option • Système de gestion intégrée de la dynamique du véhicule (VDIM)

2 MOIS DE LOCATION À NOS FRAIS†

CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

LEXUS LAVAL
lexuslaval.ca
LAVAL 450 686-2710 • 1800 625-3987

LEXUS PRESTIGE
lexusprestige.com
BROSSARD 450 923-7777

SPINELLI LEXUS LACHINE
spinellilexus.com
LACHINE 514 634-7171 • 1800 352-6111

SPINELLI LEXUS POINTE-CLAIRE
spinellilexus.com
POINTE-CLAIRE 514 694-0771 • 1877 694-0771

LEXUS GABRIEL
lexusgabriel.com
SAINT-LAURENT 514 747-7777

PARK AVENUE LEXUS SAINTE-JULIE
lexussaintejuste.com
SAINTE-JULIE 450 922-1833

† Offre disponible uniquement aux clients au détail à la location d'une Lexus IS 250 2014 admissible par l'entremise de Lexus Services Financiers et conditionnelle à l'approbation du crédit. La signature du contrat de location chez un concessionnaire Lexus participant et la livraison doivent se faire entre le 1^{er} et le 30 novembre 2013. Votre concessionnaire Lexus remettra au consommateur un crédit au montant équivalent aux deux (2) premiers versements mensuels de location (toutes taxes incluses), jusqu'à concurrence de 600 \$ par mois pour les modèles IS 2014 admissibles. Le client devra assumer la partie des mensualités qui dépassent 600 \$ par mois. Les clients sont tenus de verser tous les paiements mensuels de location aux dates prévues. Ces offres sont sujettes à changement ou annulation sans préavis. Cette offre ne peut être combinée avec d'autres offres. Consultez votre concessionnaire Lexus pour connaître tous les détails. * Les offres de location et de financement sont offertes par l'entremise de Lexus Services Financiers et sont conditionnelles à l'approbation du crédit des clients au détail admissibles. Le taux de location de 3,9 % est offert sur tous les modèles neufs IS 250 2014. † Exemple de location pour un modèle IS 250 s.p. + A + 2014 au prix total de 42 070 \$ sur un terme de 52 mois au taux d'intérêt annuel de 3,9 % : les 52 paiements mensuels sont de 484 \$ avec acompte de 2 350 \$ et aucun dépôt de garantie, pour une obligation totale de 27 526 \$. Le premier paiement mensuel est exigible au début du contrat de location et les taxes, immatriculation, assurances et droits sur les pneus neufs (15 \$) sont en sus. Le kilométrage est limité à 80 000 km et des frais de 0,20 \$ pour chaque kilomètre excédentaire s'appliquent. Les concessionnaires Lexus sont libres d'établir leurs propres prix à leur discrétion. Les offres sont d'une durée limitée et sont valables uniquement pour les clients au détail admissibles chez les concessionnaires Lexus participants. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. Prix total Lexus pour la IS 250 F SPORT 2014 : 45 070 \$. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Les offres expirent à la fin du mois, sauf en cas de prolongation ou de révision. Consultez votre concessionnaire Lexus pour connaître tous les détails.

Des tornades meurtrières s'abattent sur le Midwest

AGENCE FRANCE-PRESSE
ET ASSOCIATED PRESS

CHICAGO — De violents orages et des dizaines de tornades ont fait hier au moins cinq morts et des dizaines de blessés dans le Midwest, en plus de causer d'importants dégâts, ont rapporté les autorités de l'État américain de l'Illinois.

«Les chiffres vont grimper considérablement», a averti hier à la chaîne de télévision CNN Jonathon Monken, le chef de l'Agence de gestion des situations d'urgence de l'Illinois.

Au moins 37 personnes ont été blessées, dont 7 grièvement, selon un bilan provisoire de la chaîne de télévision News 25, affiliée à NBC. Le Service national de la météo a fait état de 68 tornades hier dans l'Illinois, l'Indiana et le Kentucky. «[La tempête] n'est pas complètement passée, nous voulons nous assurer que tout le monde reste à l'abri», a déclaré M. Monken.

Selon lui, 70 maisons ont été complètement détruites dans deux zones distinctes, et des centaines d'autres ont été endommagées. Quatre refuges de la Croix-Rouge ont été ouverts dans les zones sinistrées.



Des résidents de Washington tentent de récupérer des effets personnels parmi les débris.

Dans le centre de l'Illinois, des habitations ont été réduites à l'état de ruines. Des toits et des murs ont été arrachés, ne laissant dans certains cas que les armatures en bois et les fondations en béton.

Un homme âgé et sa sœur ont été tués vers midi hier, quand la tornade a frappé leur maison

dans la communauté rurale de New Minden, a confirmé Mark Styninger, coroner du comté de Washington, dans le sud de l'Illinois. Une troisième personne a péri à Washington, dans le centre de l'Illinois, tandis que deux autres personnes ont succombé dans le comté de Messac, dans l'extrême sud de l'État.

Match interrompu

La ligue nationale de football a été contrainte d'interrompre à Chicago un match entre les Bears et les Ravens de Baltimore, qui n'a pu reprendre que deux heures plus tard. Les spectateurs avaient été priés de quitter les gradins.

Les secours à l'œuvre

La Garde nationale de l'Illinois a dépêché dix pompiers et trois véhicules à Washington pour aider aux opérations immédiates de recherches et secours.

La communauté de Washington semble avoir été particulièrement touchée. Un résident a affirmé que son quartier avait été soufflé en quelques secondes. Michael Perdun a raconté qu'il s'était réfugié dans le sous-sol de sa maison, quand

Le Service national de la météo a fait état de 68 tornades hier dans l'Illinois, l'Indiana et le Kentucky.

il a entendu la tornade arriver. Soudainement, il pouvait voir la lumière du jour en haut des escaliers; sa maison avait été emportée. Tout ce qui en reste est le mur avec le foyer.

Steve Brewer, de l'hôpital méthodiste de Peoria, a affirmé que 4 ou 5 personnes s'étaient présentées, mais que leurs blessures étaient mineures. Un autre hôpital de la région aurait reçu une quinzaine de patients, mais M. Brewer ne savait pas quelle était la gravité de leurs blessures.

Des médecins et autres professionnels de la santé installaient des centres de soins d'urgence temporaires pour traiter les blessés avant qu'ils soient transportés dans les hôpitaux des environs.

Fukushima Tepco s'apprête à retirer le combustible de la piscine 4

La société gérante de la centrale endommagée de Fukushima doit commencer aujourd'hui le retrait du combustible nucléaire immergé dans la piscine du réacteur 4, une opération très délicate qui prendra au total plus d'un an. «Nous avons jugé que nous étions prêts», avait précisé vendredi à l'AFP un porte-parole de Tokyo Electric Power (Tepco). Les derniers

préparatifs devaient être effectués ce matin et l'extraction à proprement parler de 22 premiers assemblages, sur les 1533 du bassin, dans l'après-midi. Une conférence de presse de Tepco est prévue en fin de journée pour faire le point sur cette première opération inédite dans un tel environnement endommagé où les techniciens doivent œuvrer en combinaison de protection et porter des

masques intégraux pour se protéger de la radioactivité. L'opération va consister à extraire un à un les 1533 assemblages de combustible nucléaire (dont 202 neufs) de ce bassin situé en hauteur dans le bâtiment du réacteur 4, à moitié détruit par une explosion d'hydrogène quelques jours après la dévastation de la centrale Fukushima Daiichi par le tsunami du 11 mars 2011.

— Agence France-Press



PHOTO REUTERS/TOKYO ELECTRIC POWER CO

ET SI ON AVANÇAIT

Il est faux de prétendre que certains choix sont hors de notre portée. Le Québec peut progresser sur les plans économique, social et politique. Le Conseil central du Montréal métropolitain vous invite à venir en débattre.

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

Le mercredi 20 novembre à 19 h
Auditorium de la polyvalente Saint-Henri
4115, rue Saint-Jacques
Montréal

Le mercredi 27 novembre à 19 h
Auditorium Sylvain-Lelièvre
Collège de Maisonneuve
Entrée: 2701, rue Nicolet
Montréal

Le jeudi 28 novembre à 19 h
Centre de congrès Palace
1717, boulevard Le Corbusier
Chomedey, Laval

LE PROGRÈS SOCIAL DÉPEND DE NOUS.

facebook.com/LaCSN | twitter.com/LaCSN

CSN
CSN.QC.CA

MONDE

FAVORITE À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AU CHILI

Bachelet a besoin d'un second tour

AGENCE FRANCE-PRESSE

SANTIAGO — L'ex-présidente socialiste Michelle Bachelet est arrivée largement en tête du premier tour de la présidentielle chilienne, hier, mais devra affronter sa rivale de droite Evelyn Matthei lors d'un second tour, après avoir échoué à dépasser les 50 % des voix nécessaires pour éviter ce duel.

Après dépouillement de 96,46 % des suffrages, M^{me} Bachelet, 62 ans, est créditée de 46,73 % des voix contre 25 % à M^{me} Matthei, 60 ans, rendant inévitable un second tour le 15 décembre. Ce face à face entre deux femmes est inédit dans l'histoire du Chili.

« Nous l'avons dit dès le premier jour et peu de gens nous ont cru (...) nous avons battu les sondages et les analystes qui disaient que Bachelet gagnerait au premier tour », se réjouissait hier soir la porte-parole de la candidate de droite, Lily Perez.

M^{me} Matthei, première femme investie par la droite chilienne pour une présidentielle après une cascade de retraits de leaders conservateurs, a créé la surprise en dépassant les scores de 14 à 21 % annoncés par les instituts de sondages.

Dans une brève déclaration à la presse avant de rejoindre son quartier général de campagne, elle s'est déclarée « très contente » de figurer au deuxième tour.

« Perdre de manière digne »

« Il y a eu un triomphe moral de la droite, car les attentes étaient très basses quant à la candidature de Matthei et son incapacité à parvenir à une cohésion minimale comme coalition électorale », analyse le politologue Marcelo Mella.

« Cela leur donne de l'espace, et leur permettra de perdre d'une manière digne » car l'élection de M^{me} Bachelet sera « presque une formalité »

en décembre, affirme de son côté l'universitaire Cristobal Bellolio.

M^{me} Bachelet a souligné que son camp « savait que le défi de gagner au premier tour était complexe ».

« Nous avons fait un grand effort et nous avons été très près du but » a-t-elle estimé.

Michelle Bachelet, médecin de formation et première femme élue à la tête d'un pays sud-américain en 2006, était la grande favorite du scrutin, forte d'une popularité inaltérée depuis la fin de son premier mandat en 2010. À l'époque, la Constitution l'avait empêchée de postuler à un second mandat consécutif.

M^{me} Bachelet est appuyée par une large coalition, la « Nouvelle majorité », regroupant communistes (qui n'ont pas participé à un gouvernement depuis 40 ans), démocrates-chrétiens et divers courants socialistes.



PHOTO MARTIN BERNETTI, AFP

L'ex-présidente socialiste Michelle Bachelet a obtenu 46,73 % des votes au premier tour.



PHOTO HECTOR RETAMAL, AFP

La candidate de droite, Evelyn Matthei a obtenu 25 % des votes au premier tour.

Invités d'honneur :
Jean Bernier
Geneviève Damas
Marie-Francine Hébert
Pierre Ouellet
Rogé
Jean-Christophe Rufin
Annie-Claude Thériault
Kim Thuy

Une passerelle entre les cultures

HAÏTI à l'honneur

salon DU LIVRE DE MONTRÉAL

20 au 25 novembre 2013

Matinées scolaires
mercredi, jeudi et lundi : 9h à 15h
Admission générale : 8 \$
Admission générale via Internet : 6 \$ plus frais de service
Aînés (60 ans) : 6 \$
Passeport (photo requise) : 12 \$

Heures d'ouverture
mercredi : 9h à 21h
jeudi : 9h à 21h
vendredi : 9h à 22h
samedi : 9h à 21h
dimanche : 9h à 19h
lundi : 9h à 15h

Programmation complète sur salondulivredemontreal.com

PLACE BONAVENTURE
Bonaventure
800, rue de la Gauchetière Ouest, Montréal

Partenaires : SODEC Québec, Canada, Desjardins, ARCHAMBAULT, Conseil des Arts du Canada, Canada Council for the Arts.

Deux rivales aux destins croisés

AGENCE FRANCE-PRESSE

SANTIAGO — Elles ont en commun les jeux de l'enfance, des pères généraux et des parcours dictés par l'histoire tragique de leur pays, mais les destins de Michelle Bachelet et d'Evelyn Matthei ont divergé jusqu'à faire de ces deux femmes les actrices d'un duel pour la présidentielle chilienne.

Aujourd'hui, celles qui très jeunes faisaient parfois ensemble de la bicyclette sont devenues adversaires politiques et se retrouvent pour un face à face inédit au Chili entre deux femmes au second tour de la présidentielle.

Lorsque Michelle avait 6 ans et Evelyn 4, leurs familles étaient voisines et leurs pères, très liés, partageaient le même goût pour la musique et les livres.

Père torturé à mort

Mais le coup d'État d'Augusto Pinochet contre le président socialiste Salvador Allende, le 11 septembre 1973, devait bouleverser leur vie.

Alberto Bachelet, arrêté le jour même, fut torturé à mort pour sa fidélité à l'égard du président déchu. De son côté, Fernando Matthei a rejoint la junte militaire jusqu'à devenir responsable hiérarchique du lieu de détention de son ami.

Les jeunes Michelle Bachelet et Evelyn Matthei n'étaient pas très proches et ne se côtoyaient pas en classe du fait de leur différence d'âge. Mais bien qu'elles soient différentes de caractère, la vie sur une base militaire a mené les deux femmes à partager des caractéristiques communes, telles que le sens de l'ordre, du devoir et l'amour des études.

La mort d'Alberto Bachelet en mars 1974 après des mois de détention et de torture a profondément marqué sa fille Michelle et déterminé un engagement politique qui la conduit aujourd'hui pour la deuxième fois à se présenter à la présidentielle, après un premier mandat de 2006 à 2010.

Soutien au dictateur

Dans les dernières années de la dictature de Pinochet, Evelyn Matthei milita activement dans l'un des partis qui soutenaient le dictateur. Au retour de la démocratie, elle échoua dans sa tentative de briguer la présidence en 1993. Elle est ensuite devenue députée, puis sénatrice.

Au cours de la campagne, les deux candidates ont préféré garder le silence sur la période douloureuse de la dictature, et aucun esprit de revanche ne semble aujourd'hui animer M^{me} Bachelet.

ÉVÉNEMENT DE FIN D'ANNÉE
CONÇU POUR IMPRESSIONNER

2014
TL A-SPEC

LOUEZ POUR SEULEMENT
188\$*
VERSEMENT AUX 2 SEM.
ACOMPTÉ DE 3800\$

1,9%
TAUX DE LOCATION
SUR 48 MOIS

BONI DES FÊTES
2000\$
- INCLUS* -

RABAIS ÉQUIVALENT À
3500\$**
EN ACCESSOIRES INCLUS

ACURA
acuraquebec.ca

ACURA DE LAVAL 2500, boul. Chomedey, Laval 450 682-4050
ACURA GABRIEL 4636, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux 514 696-7777
ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie, Blainville 450 435-4455
ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau, Brossard 450 659-1616
LUCIANI ACURA 4040, rue Jean-Talon O., Montréal 514 340-1344
ACURA MÉTROPOLITAIN 5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard 514 362-2872
ACURA SAINTE-JULIE 1933, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie 450 922-1222

* Offre d'une durée limitée du 1^{er} novembre au 2^e décembre 2013 applicable à la location pour usage personnel seulement d'un modèle neuf Acura TL A-Spec 2014 (UABF3E) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Taux de location de 1,9 % sur 48 mois. Exemple de location pour une période de 48 mois équivalent à 104 paiements de 188 \$ aux deux semaines, moyennant un acompte initial de 3 800 \$ et des frais d'inscription au RDPRM de 387,3 \$ et des frais d'agent de 525 \$. Le paiement du premier mois, les frais d'inscription au RDPRM et les frais d'agent et un dépôt de garantie de 05 sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'exécution de kilométrage après 80 000 km pour 48 mois au taux de 0,15 \$/km. Les offres se terminent le 2^e décembre 2013 et sont sujettes à changement ou annulation sans préavis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à commander ou à échanger un véhicule. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Certaines conditions s'appliquent. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre d'illustration uniquement. Visitez acura.ca ou votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2013 Acura, une division de Honda Canada. ** La valeur des accessoires est de 1 500 \$, soit un rabais de 3 500 \$ sur le prix habituel. Le boni des fêtes de 2 000 \$ est inclus dans le paiement aux deux semaines en location. Il est disponible aux clients au détail admissibles à la location ou à l'achat de tous les modèles neufs TL A-Spec 2014 et est déduit du prix de location ou d'achat négocié après taxes. Le consommateur devra prendre livraison entre le 1^{er} novembre 2013 et le 2^e décembre 2013. Certaines conditions s'appliquent. Visitez acura.ca ou votre concessionnaire Acura pour les détails. © 2013 Acura, une division de Honda Canada.

Le président philippin va rester à Tacloban

THE ASSOCIATED PRESS

TACLOBAN, Philippines — Le président philippin Benigno Aquino III a annoncé hier qu'il restera dans la province de Leyte, durement touchée par le typhon Haiyan, jusqu'à ce qu'il constate de l'amélioration dans les secours apportés aux sinistrés, après que des survivants se sont plaints de la

difficulté à recevoir l'aide appropriée.

M. Aquino doit s'établir à Tacloban, la capitale de la province la plus sévèrement touchée, mais on ignore où, au milieu des ruines, il trouvera des services adéquats.

Tous les édifices de la ville ont été endommagés ou détruits par le typhon du 8 novembre qui a fait 3974 morts, selon le plus récent bilan. Environ

1200 personnes sont portées disparues.

L'électricité n'est disponible que dans de petites poches, grâce à des génératrices alimentées au diesel. Il n'y a pas d'eau courante et les gens doivent se contenter de l'eau disponible dans des citernes. Plusieurs n'y ont même pas accès.

S'adressant aux journalistes durant une visite à Tacloban, le président

a affirmé que même si des progrès ont été faits dans l'aide d'urgence, ce n'est toujours pas suffisant.

«Nous voulons vraiment alléger le fardeau de chacun le plus rapidement possible. Tant que je ne vois pas plus d'amélioration, nous allons rester ici», a-t-il affirmé, en parlant de son équipe.



PHOTO AFP

Salil Shetty, secrétaire général d'Amnistie internationale.

Mondial 2022

Amnistie fustige le Qatar

AGENCE FRANCE-PRESSE

DOHA — Amnistie internationale a dénoncé une exploitation «alarmante» des travailleurs immigrés au Qatar et appelé ce pays à saisir l'occasion du Mondial 2022 qu'il organise pour prouver son respect des droits de l'homme.

Dans un rapport rendu public hier à Doha, l'organisation de défense des droits de l'homme a également exhorté la FIFA à faire pression sur le riche émirat gazier pour qu'il améliore les conditions des ouvriers étrangers, majoritairement asiatiques.

«Nos conclusions montrent un niveau alarmant d'exploitation dans le secteur de la construction au Qatar, a déclaré le secrétaire général d'Amnistie, Salil Shetty. Il est simplement inexcusable que tant de travailleurs immigrés soient impitoyablement exploités et privés de leur salaire dans l'un des pays les plus riches du monde», a-t-il ajouté.

«Travail forcé»

Le rapport estime que l'exploitation des ouvriers «s'apparente dans certains cas à du travail forcé».

«La FIFA a le devoir d'adresser un message fort selon lequel elle ne tolérera pas les violations des droits de l'Homme sur les chantiers liés à la Coupe du monde», a-t-il dit.

Le président de la FIFA, Sepp Blatter, avait indiqué après une visite le 9 novembre à Doha que les responsables du Qatar avaient promis que «les lois sur le travail seront amendées ou déjà en cours d'amendement».

«Nous avons rencontré des responsables [du Qatar], qui se sont déclarés prêts à reconnaître qu'il y a un problème [...] et sont prêts à «trouver des solutions», a dit M. Shetty.

Dans son rapport, Amnistie cite divers abus contre les expatriés au Qatar, incluant «le non-paiement de salaires, des conditions de travail dures et dangereuses, et des conditions de logement scandaleuses», parfois sans climatisation dans une chaleur étouffante.

Égypte 24 morts dans une collision avec un train

Au moins 24 personnes sont mortes et 28 ont été blessées tard hier en Égypte dans une collision entre un train et deux véhicules à un passage à niveau au sud du Caire. Le train de marchandises est entré en collision avec un camion et un minibus transportant une famille revenant d'un mariage. Plusieurs dizaines d'ambulances ont été dépêchées sur les lieux pour transporter les blessés dans plusieurs hôpitaux de la capitale. Selon une source officielle, les deux véhicules n'ont pas respecté les feux d'avertissement ni les chaînes qui bloquent le passage sur la voie, et ils ont tenté de franchir en force le passage à niveau, alors qu'un train arrivait à vive allure.

— AFP



ÉVÉNEMENT

PARTÉZ SANS PAYER



PREMIER MOIS DE LOCATION



VERSEMENT INITIAL



DÉPÔT DE GARANTIE



DÛ À LA SIGNATURE

LE TOUT NOUVEAU SIERRA 1500 2014 CABINE MULTIPLACE 4 X 4



- BOÎTE DE 6,6 PIEDS MAINTENANT DISPONIBLE SUR LA CABINE MULTIPLACE
- DIFFÉRENTIEL EATON^{MD} À BLOCAGE AUTOMATIQUE ULTRAROBUSTE
- MOTEUR V8 LE PLUS ÉCONOMIQUE DE LA CATÉGORIE
– MEILLEUR RENDEMENT SUR ROUTE QUE LE V6 ECOBOOST DU FORD F-150⁴
- MEILLEURE CAPACITÉ DE REMORQUAGE DE LA CATÉGORIE
– JUSQU'À 12 000 LB⁵

LOCATION AUX 2 SEMAINES
199 \$³ PENDANT 36 MOIS

34 845 \$³ À L'ACHAT



PLUS 2 000 \$⁶ DE RABAIS POUR LES PROPRIÉTAIRES DE PICK-UP

VIDANGES D'HUILE GRATUITES PENDANT 2 ANS⁷





POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 160 000 KM/5 ANS* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.

*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

CONTACTERGM.CA

L'Association des concessionnaires GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquent aux modèles 2014 neufs Sierra (TK15743/7SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Offre applicable uniquement aux particuliers locataires admissibles au Canada ayant obtenu une approbation de crédit de la Financière GM, qui ont conclu une entente de location avec la Financière GM et qui ont accepté la livraison, entre le 11 octobre 2013 et le 2 janvier 2014, d'un véhicule 2014 neuf admissible. La General Motors du Canada paiera les deux premiers versements de la location (y compris les taxes et toute somme applicable, ajustée au prorata, normalement payable à la livraison du véhicule de location, comme le prévoit le contrat de location). L'énoncé «0 \$ premier mois de location» signifie qu'aucun versement n'est exigé pendant le premier mois du contrat de location. Après le premier mois, le locataire devra effectuer tous les versements prévus jusqu'à l'échéance du contrat de location. Cette offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec d'autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. 2. Transport (1 650 \$), taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant) et frais liés à l'inscription au ROPRM inclus. Immatriculation, assurance, frais exigés par le concessionnaire et taxes en sus. 3. Prix à l'achat de 34 845 \$ pour Sierra. Paiements aux deux semaines basés sur une location de 36 mois, à un taux de 1,5%. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16 \$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 4. La cote de consommation de carburant du Sierra 1500 2014 équipé en option du V8 EcoTec3 de 5,3 L avec une boîte automatique 6 vitesses est établie à 13,0 L/100 km en ville et 8,7 L/100 km sur route (modèle 2RM). La cote de consommation de carburant du Ford F-150 équipé du V6 EcoBoost 3,5 L est établie à 12,9 L/100 km en ville et 8,0 L/100 km sur route (modèle 2RM). D'après les essais effectués par GM conformément aux méthodes approuvées par Transports Canada. Votre consommation réelle de carburant peut varier. Selon la catégorie des gros pick-up 2013 de WardsAuto.com et les renseignements concurrentiels les plus récents disponibles. Exclut les autres véhicules GM 5. Nécessite un modèle 2RM avec cabine double ou allongée équipé d'un moteur V8 EcoTec3 de 6,2 L en option, ainsi que le groupe remorqueur MAX [offert en option sur commande à compter de l'automne 2013]. Catégorie des pick-up pleine grandeur d'une demi-tonne. La capacité de remorquage maximale est calculée en fonction d'un véhicule avec équipement de base, excepté la ou les option[s] nécessaire[s] pour réaliser l'essai, et d'un conducteur. Le poids de l'équipement offert en option, des passagers et du chargement réduira le poids de remorquage maximal que votre véhicule peut tirer. Selon les données 2013 de WardsAuto.com pour la catégorie des pick-up poids léger pleine grandeur et les renseignements les plus récents disponibles sur la concurrence. Autres véhicules GM exclus. 6. Offre en vigueur du 1^{er} novembre 2013 au 2 décembre 2013 seulement (la «durée du programme») et destinée aux clients particuliers qui résident au Canada et qui sont actuellement (pendant la durée du programme) propriétaires ou locataires d'un pick-up GM ou de la concurrence. Ces clients obtiendront un rabais de 2 000 \$ pour l'achat, le financement ou la location d'un véhicule neuf Chevrolet Silverado poids léger, Silverado grande capacité, Sierra poids léger, Sierra grande capacité ou Avalanche 2014 admissible. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse [preuve exigée]. Cette offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 2 000 \$ comprend les taxes applicables (TPS, TVM, TVQ ou TVP), selon la province. Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails auprès de votre concessionnaire GM. 7. Programme d'entretien/lubrification, vidange d'huile et changement de filtre inclus pendant 2 ans ou 40 000 km, selon la première éventualité, à l'achat, à la location ou au financement d'un véhicule Chevrolet, Buick ou GMC 2014 admissible. Détails chez votre concessionnaire. * La remise de 600 \$ à 1 500 \$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2009 à 2014 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1999 ou antérieurs. Une initiative de l'ADLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelair.org. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAQ Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobility. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

MONDE

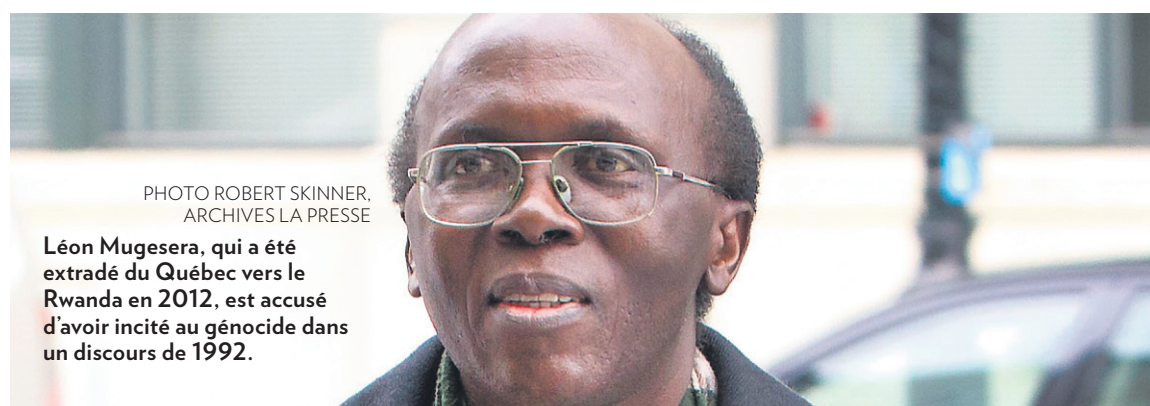


PHOTO ROBERT SKINNER,
ARCHIVES LA PRESSE

Léon Mugesera, qui a été extradé du Québec vers le Rwanda en 2012, est accusé d'avoir incité au génocide dans un discours de 1992.

RWANDA

Le procès de Léon Mugesera attise des tensions

GENNA BUCK ET CLEMENT UWIRINGIYIMANA
LA PRESSE CANADIENNE

KIGALI, Rwanda — Le procès de l'ancien résident du Québec Léon Mugesera, expulsé vers le Rwanda pour y faire face à des accusations liées au génocide de 1994, a commencé et captive le pays africain toujours aux prises avec des tensions ethniques.

M. Mugesera, ancien chargé de cours à l'Université Laval, est accusé d'avoir incité au génocide dans un discours enflammé prononcé en 1992, dans lequel il faisait référence aux Tutsis comme à des coquerelles, suggérant qu'elles devraient être exterminées.

Ce discours, perçu comme un des éléments déclencheurs du massacre de 800 000 Tutsis et Hutus modérés, a été joué en boucle sur les radios rwandaises et est rapporté dans beaucoup de livres traitant du génocide.

Dans une entrevue, l'avocat de M. Mugesera, Jean-Félix Rudakemwa, a affirmé que la cour doit prouver que ce discours a bel et bien eu lieu, affirmant qu'aucun enregistrement complet et original n'existe.

Il soutient en outre qu'il n'y a aucun moyen de prouver qu'un tel discours a bel et bien influencé les événements de 1994, après que Léon Mugesera eut fui le pays avec sa famille et obtenu le statut de réfugié au Canada, où il s'est ensuite battu durant 16 ans contre l'expulsion. Il a finalement été expulsé en 2012.

En cour, il a mené lui-même la plupart des interrogatoires de la défense. Il a notamment offensé des membres des familles des victimes en demandant à chaque témoin s'il était Hutu ou Tutsi, alors que ces désignations ethniques sont devenues un tabou.

Innocent Kabanda, un représentant de 6000 survivants de la région ouest du Rwanda, où a eu lieu le discours, a affirmé que M. Mugesera semblait figé dans la mentalité d'avant 1994 et a demandé à la cour de lui dire de cesser de poser ces questions.

L'accusé a fait appel à toutes sortes de tactiques pour ralentir ou retarder les procédures, ce qui lui vaut les moqueries des médias locaux.

Saga judiciaire

Léon Mugesera a été expulsé du Canada en janvier 2012, après une saga judiciaire qui a duré plus d'une décennie.

L'an dernier, à pareille date, son cas était discuté aux Nations unies, alors que sa famille et ses avocats soutenaient qu'il était maltraité en prison au Rwanda.

Sa conjointe Gemma Uwamariya et sa fille Carmen vivent toutes les deux à Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

Elles dénonçaient à l'époque le fait que M. Mugesera recevait des menaces de mort, que la nourriture qu'on lui donnait était avariée et que sa cellule était infestée de rats et de punaises de lit.

— Avec La Presse

PARCE QU'UNE SOIRÉE À L'HÔTEL,
ÇA S'EMBALLÉ MAL...



POUR VOS IDÉES-CADEAUX,
PENSEZ TUANGO!

DÉCOUVRIR. PROFITER. ÉPARGNER.

tuango.ca



PIERRE LAPOINTE + ÉMILIE LAGUERRE

« C'EST HYPER
BEAU,
C'EST HYPER
VIVANT »

— Pierre Lapointe



Notre lectrice, Émilie Laguerre, initie Pierre Lapointe à l'expérience conviviale et au contenu enrichi de La Presse+. Mission accomplie: il est complètement séduit.

Voyez des extraits inédits de leur conversation à LaPressePlus.ca

LA
PRESSE +

Disponible dans
l'App Store

App Store est une marque de service d'Apple Inc.

Occupy Wall Street joue à Robin des Bois



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Comme tous les gens qui traînent des dettes dont ils sont incapables de s'acquitter, Terrance Lavalley n'a pas l'habitude de recevoir de bonnes nouvelles par courrier. Aussi a-t-il écarquillé les yeux en lisant l'amorce d'une lettre que lui adressait récemment un groupe dont il n'avait jamais entendu parler.

« Nous avons de bonnes nouvelles à vous annoncer. Le fonds du Rolling Jubilee, un organisme à but non lucratif, a racheté vos dettes [encourues pour des traitements médicaux]. Notre mission est de racheter et d'effacer les dettes personnelles. Nous croyons que personne ne devrait s'endetter pour les choses fondamentales de nos vies comme les soins de santé, le logement et l'éducation. »

Et la lettre de poursuivre: « Vous n'avez plus aucune obligation de régler cette dette avec votre créancier original, l'agence de recouvrement ou personne d'autre. [...] Si vous avez des questions additionnelles ou si vous voulez partager votre histoire, contactez-nous. »

Terrance Lavalley a partagé son histoire et surtout sa réaction à la lecture de la

lettre du Rolling Jubilee avec Jerry Ashton, auteur et animateur de *15 Minutes of Fact*, une émission radiophonique.

« J'étais estomaqué », a dit ce quinquagénaire du Massachusetts, qui a perdu son emploi après avoir subi il y a quelques années une blessure au dos dont le traitement a entraîné des frais médicaux de 3000\$, qu'il n'a jamais pu acquitter.

« Il n'y a pas beaucoup de gens qui font ce genre de choses », a-t-il ajouté, en avouant avoir contacté un banquier de sa connaissance pour vérifier le sérieux de ce groupe qui disait avoir racheté et effacé ses dettes médicales.

S'endetter pour se soigner

En fait, Terrance Lavalley n'était qu'une des 2693 personnes ayant reçu une lettre quasi miraculeuse dans le cadre de l'opération Rolling Jubilee, lancée par des militants d'Occupy Wall Street le 15 novembre 2012. Un an plus tard, le mouvement a racheté et effacé pour près de 15 millions de dollars de dettes contractées par ce groupe d'Américains auprès d'hôpitaux ou d'entreprises médicales.

Le rachat de ces dettes n'aura coûté que 400 000\$ à Occupy Wall Street, les créanciers étant prêts à se débarrasser à vil prix de dettes dont ils doutent qu'elles pourront un jour être remboursées. Ces 400 000\$ provenaient de dons versés au mouvement



PHOTO BRENDAN MCDERMID, REUTERS

Des sympathisants d'Occupy Wall Street ont manifesté le 17 septembre dernier devant la Bourse de New York pour marquer le deuxième anniversaire du mouvement.

né en septembre 2011 pour protester contre les inégalités sociales et les abus de l'industrie financière.

« Le Rolling Jubilee a été conçu comme une campagne

Strike Debt d'Occupy Wall Street, à l'origine de l'opération.

« L'idée est de conscientiser les gens aux prix très bas où les dettes sont vendues aux agences de recouvrement. Les créanciers

« Nous sommes fiers d'offrir une bouée de sauvetage aux débiteurs qui sont victimes des horreurs de l'endettement pour des traitements médicaux. » — le Rolling Jubilee

d'éducation publique et non pas comme une solution à long terme à la crise de l'endettement des foyers », a expliqué à *La Presse* Andrew Ross, professeur de sociologie à l'Université de New York et membre du groupe

sont prêts à vendre des dettes à un taux inférieur à cinq cents pour un dollar à tout le monde sauf à la personne endettée. Il est important que ça se sache. Le projet s'inscrit aussi dans l'esprit du Jubilé 2000, la

campagne pour l'annulation de la dette des pays du tiers-monde. Nos gouvernements restent inactifs sur ces problèmes, il revient donc aux gens de s'y attaquer eux-mêmes. »

L'opération Rolling Jubilee ne reçoit à peu près aucune information sur ses bénéficiaires, sinon l'adresse où elle envoie les lettres les informant que leurs dettes ont été rachetées et effacées. L'organisme possède encore 200 000\$ qu'il compte utiliser pour aider également les étudiants qui croulent sous les dettes.

Le mouvement s'étend

Et ce mouvement est en train de faire des petits dans plusieurs villes aux États-Unis, dont Austin, au Texas, et San Francisco, en Californie. Responsables de 62 % des faillites personnelles aux États-Unis, les dettes encourues pour des traitements médicaux sont la cible principale de ces groupes.

« Nous sommes fiers d'offrir une bouée de sauvetage aux débiteurs qui sont victimes des horreurs de l'endettement pour des traitements médicaux. Une société qui permet à la classe créancière de profiter des besoins fondamentaux de la vie a besoin d'un changement radical », écrivent les organisateurs du Rolling Jubilee sur leur site internet.

Chose certaine, ils ont désormais en Terrance Lavalley un défenseur aussi reconnaissant qu'enthousiaste.



PHOTO AFP

NASA Lancement de la sonde *Maven* vers Mars

La NASA doit lancer aujourd'hui la sonde *Maven* pour éclaircir le mystère de la disparition dans l'espace d'une grande partie de l'atmosphère martienne, qui avait permis à la planète rouge d'être propice à la vie, dans un lointain passé. *Maven* (« Mars Atmosphere and Volatile EvolutionN ») sera mise en orbite autour de Mars pour analyser les couches de sa haute atmosphère et les interactions avec le Soleil et le vent solaire. La sonde de 2,45 tonnes mettra 10 mois à atteindre sa destination pour une mission d'au moins un an. « Nous voulons comprendre ce qui est arrivé, où sont passés l'eau et le CO₂ qui formaient une atmosphère épaisse plus tôt dans l'histoire de la planète », a expliqué Bruce Jakosky, planétologue de l'Université du Colorado, responsable scientifique de la mission.

— Agence France-Press

États-Unis Deux mineurs morts sous terre

Deux travailleurs miniers ont été tués et 20 autres blessés dans un accident survenu hier près de la ville d'Ouray, dans le sud-ouest du Colorado. Le bureau du shérif a été appelé à la mine Revenue Virginius à environ 7 h 20. Deux mineurs étaient coincés sous terre. Leur mort a été constatée en après-midi, a rapporté la porte-parole du comté d'Ouray, Marti Whitmore. Cette dernière a affirmé que la compagnie propriétaire de la mine, la Star Mine Operations, était responsable de tous les employés sur place. Vingt personnes ont été transportées dans des hôpitaux de la région et toutes, sauf deux, ont été traitées et ont obtenu leur congé. Les circonstances de l'accident et les conditions des deux personnes hospitalisées n'ont pas été précisées.

— Associated Press

ON LIT DANS VOS PENSÉES

Vous aimez parcourir la ville et aussi vous évader à la campagne. Mais, avant tout, vous recherchez la sécurité au volant et une parfaite tenue de route. Voici notre réponse.

PENSEZ SUBARU!

REMISE DE

500\$

À L'ACHAT OU À LA LOCATION⁰

IMPREZA 4 portes 2014

Location à partir de

219\$*

/mois taxes en sus

24 MOIS

- Comptant exigé : 1 845,31\$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 390,69\$ (taxes incluses)

XV CROSSTREK™ 2014

Location à partir de

279\$*

/mois taxes en sus

24 MOIS

- Comptant exigé : 2 844,43\$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 3 608,41\$ (taxes incluses)

ÉCONOMIE D'ESSENCE (l/100 km)^Δ

- Transmission automatique (CVT) - Ville 7,5 / Route 5,5
- Transmission manuelle (5MT) - Ville 8,3 / Route 5,9

Indice d'octane recommandé : 87

ÉCONOMIE D'ESSENCE (l/100 km)^Δ

- Transmission automatique (CVT) - Ville 8,2 / Route 6,0
- Transmission manuelle (5MT) - Ville 8,9 / Route 6,7

Indice d'octane recommandé : 87

Caractéristiques offertes

- Traction intégrale symétrique à prise constante, de série
- Moteur BOXER SUBARU à 4 cylindres opposés horizontalement de 2,0 litres, 148 chevaux de puissance, de série
- Boîte manuelle à 5 rapports, de série ou boîte CVT Lineartronic® (à variation continue) pour un rendement énergétique remarquable, en option
- Connectivité pour téléphones mobiles Bluetooth® à activation vocale, de série
- Toit ouvrant vitré électrique, entrebâillant et coulissant, en option

À LA LOCATION

0\$ dépôt de sécurité

km alloués 20 000 km/année

km excédentaires 0,10 \$/km

MEILLEURE VOITURE COMPACTE IMPREZA 2013

MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ*

2013 IIHS TOP SAFETY PICK

Subaru est le seul constructeur à recevoir une mention « Meilleur choix sécurité » de l'IIHS pour tous ses modèles, et ce, pour une quatrième année consécutive.

IMPREZA ET XV CROSSTREK 2013

Association des concessionnaires Subaru du Québec | pensezsubaru.ca

SUBARU

Confiance et évolution

SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE	SUBARU DES SOURCES DORVAL	SUBARU SAINTE-JULIE SAINTE-JULIE	JOHN SCOTTI SUBARU ANJOU	SUBARU BROSSARD BROSSARD
SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY	SUBARU RIVE-NORD BOISBRIAND	LACHUTE SUBARU LACHUTE	SUBARU-MONTRÉAL MONTRÉAL	SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
	JOLIETTE SUBARU JOLIETTE	SUBARU GRANBY GRANBY	SUBARU DE LAVAL LAVAL	

*À la location de la Impreza 2.0i 4 portes 2014 (EF1-SP), à transmission manuelle, et de la XV Crosstrek 2014 (EK1-TP), à transmission manuelle. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. ⁰ Remise de 500 \$ valable à l'achat ou à la location de tous les modèles XV Crosstrek et Impreza, à l'exception de la XV Crosstrek Hybride (EX2H). ^Δ Cote de consommation d'essence établie par Ressources Naturelles Canada de 5,5 l/100 km (route) pour la Subaru Impreza 2014 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 55 litres et de 6,0 l/100 km (route) pour la XV Crosstrek 2014 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 60 litres. Les données de consommation de carburant devraient être utilisées à seule fin de comparer des véhicules. La consommation de carburant réelle variera selon les conditions routières, les habitudes de conduite et la charge du véhicule. † Une cote « Bien » constitue la meilleure cote possible aux quatre tests de collision frontale à chevauchement modéré, latérale, arrière et de capotage réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Pour mériter la mention « Meilleur choix sécurité 2013 », un véhicule doit obtenir la cote « Bien » aux quatre tests. ‡ Prix valeurs résiduelles 2013 ALG Canada pour la Subaru Impreza 2013, segment voiture compacte. Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques sont sujettes à changement sans préavis.

22/11/63 LE JOUR OÙ JFK EST MORT



PHOTO ARCHIVES, ASSOCIATED PRESS

Qu'ils soient républicains ou démocrates, tous les successeurs du populaire 35^e président américain ont revendiqué son héritage en partie ou en totalité. Certains plus que d'autres, alors que Bill Clinton et Ronald Reagan ont maintes fois posé des actions en accord avec la philosophie politique de John F. Kennedy.

L'héritage Kennedy

Il s'est écrit environ 40 000 livres sur John Fitzgerald Kennedy depuis sa mort. Cela n'a pas empêché Larry Sabato, directeur du Centre des études politiques de l'Université de Virginie, de faire paraître dans les derniers jours *The Kennedy Half-Century*. Rencontre avec l'auteur.



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

Q Le président Kennedy avait complété moins de trois ans de son mandat quand il est mort. Et pourtant, vous estimez que son héritage perdure. Comment expliquez-vous ce paradoxe?

R Il a vraiment été un symbole d'une nouvelle politique américaine, et son style, son charisme, surtout par opposition aux présidents précédents, ont été amplifiés par l'importance croissante de la télévision en politique. Il y a aussi peu de doute que la tragédie de son assassinat a fait de lui une figure plus importante sur le plan historique. Si ce président n'avait pas été assassiné, il n'est pas certain que les années Kennedy – peu importe leur évolution – auraient continué à susciter autant d'intérêt un demi-siècle plus tard.

Q Comment des présidents aussi différents que Lyndon B. Johnson, Ronald Reagan et Bill Clinton ont-ils tous pu se réclamer de JFK?

R Cela en surprendra peut-être plusieurs qu'un républicain, en l'occurrence Ronald Reagan, ait pu se draper dans l'héritage de Kennedy. Reagan a abondamment cité JFK pour justifier ses baisses d'impôts et sa ligne dure en matière de défense vis-à-vis de l'Union soviétique. Lyndon Johnson et Bill Clinton ont été les seuls présidents à avoir cité JFK plus souvent que Reagan. LBJ l'a fait par nécessité. Il devait rendre hommage à un président aimé et assassiné, et il a utilisé l'héritage de Kennedy pour faire adopter des lois historiques. Clinton aimait évidemment JFK et la mystique l'entourant. Mais il a également cité JFK dans le cadre d'une stratégie consciente destinée à le lier aux espoirs et aux rêves de l'ère Kennedy.

Q Et quels sont les présidents qui ont le plus mérité de se draper dans l'héritage de JFK?

R Sur le plan des réalisations, la réponse est Reagan, à cause de ses baisses d'impôts et de sa fermeté face au communisme. Sur le plan de la rhétorique, Clinton s'en approche probablement le plus.

Q Si JFK avait complété deux mandats à la Maison-Blanche, quel aurait été son héritage en matière de droits civiques et de programmes sociaux comme Medicare, l'assurance maladie des personnes âgées, deux des plus grandes réalisations de Lyndon Johnson?

R Kennedy est resté dans la mémoire de plusieurs personnes comme un président progressiste (*liberal*). Mais en réalité, JFK était un président prudent et conservateur, se souciant de sa réélection en 1964 après sa victoire étriquée de 1960. Il était conservateur sur le plan de la fiscalité, prudent sur le plan des dépenses et des déficits. En matière de droits civiques, cela lui a pris près de trois ans avant qu'il ne se décide à agir. Il n'est pas certain que la loi sur les droits civiques de 1964 aurait été promulguée, comme elle l'a été après son assassinat, surtout que JFK aurait été tenté de ménager les États du Sud pour assurer sa réélection.

Quant au programme Medicare, Kennedy a appuyé l'effort original pour le créer, effort qui a échoué au Sénat en 1962. Mais JFK a seulement donné son accord à la « guerre contre la pauvreté » comme projet pilote. Après son assassinat, LBJ en a fait sa priorité.

Q En quoi, selon vous, la réélection de JFK aurait-elle changé la conduite de la guerre du Vietnam?

R Personne ne sait de façon certaine si Kennedy aurait désengagé complètement son pays du Vietnam après sa réélection, mais presque personne ne croit que JFK, un gradualiste prudent, aurait déployé 535 000 soldats en Asie du Sud-Est comme le président Johnson l'a fait.

Q Pourquoi estimez-vous que l'assassinat de JFK était inévitable?

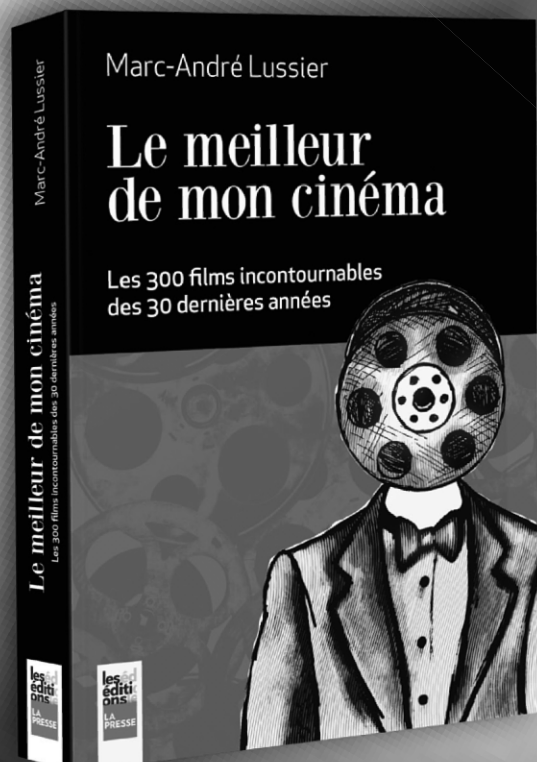
R Les lacunes importantes de la sécurité du président au début des années 60 font en sorte que l'assassinat de JFK était sans doute inévitable. Même si les services secrets aimaient évoquer leur feuille de route parfaite depuis leur création après l'assassinat de William McKinley, en 1901, c'est seulement par chance que les tentatives d'assassinat contre Herbert Hoover, Franklin Roosevelt et Harry Truman ont échoué. Il était coutumier à l'époque de voir des foules énormes s'approcher et toucher le président sans qu'elles aient été passées au crible. Kennedy voulait que les électeurs puissent avoir une vue claire de lui et de sa femme, malgré les risques sur le plan de la sécurité.

Q Vous avez réalisé un examen rigoureux de l'assassinat. Quelles sont les conclusions fermes auxquelles vous êtes arrivé?

R La conclusion la plus importante de mon livre est peut-être celle qui contredit les conclusions de la commission de la Chambre [des représentants] sur les assassinats [de JFK et de Martin Luther King]. Dans son analyse d'un dictaphone appartenant à un policier, la commission a établi à quatre le nombre de coups de feu tirés, ce qui l'a conduite à conclure que le président avait probablement été tué dans le cadre d'une conspiration. Or, grâce aux analyses acoustiques modernes, nous savons que le dictaphone n'était pas sur Dealey Plaza au moment de l'assassinat, ce qui veut dire qu'il ne peut être utilisé pour déterminer combien de coups de feu ont été tirés.

30 ANS DE CINÉMA 300 FILMS

À voir ou à revoir



Offert en librairie ou sur editionslapresse.ca

Aussi en format PDF et E-pub

les éditions
LA PRESSE

Résultats des tirages du : 2013-11-17

Loto-Québec

Lotto 6/49 4 3 6 3 2 5 2 5

Powerball 3 4 8 D A

Banco 01 03 05 24 28 29 34 36 38 39
43 49 50 54 55 57 61 62 65 66

Astro Jour - Mois - Année - Signe
08 JUILLET 95 VIERGE

Quinté 3 177 4 3052

Triples 14 15 25 29 32

Extra 9404475

LE NOUVEAU LOTTO 6/49

Attention à ce que vous promettez. Avec le million garanti chaque tirage, quelqu'un va gagner, c'est garanti.*

*Détails à lotoquebec.com

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

22/11/63 LE JOUR OÙ JFK EST MORT

« Nous entrons au pays des cinglés »

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

L'une après l'autre, les têtes dirigeantes de Dallas avaient déconseillé à JFK de terminer sa tournée texane dans leur ville. L'extrême droite y sévissait et lui vouait une haine féroce. Le matin du 22 novembre 1963, cette haine était exprimée dans des dépliants distribués dans la rue et dans une annonce pleine page publiée dans le *Dallas Morning News*, titrée : « Bienvenue, M. Kennedy, à Dallas... »

Le dépliant accusait le président de plusieurs « activités perfides », notamment d'avoir cédé la souveraineté des États-Unis « aux Nations unies sous contrôle communiste », et « trahi nos amis », dont Cuba, et d'avoir sympathisé avec « nos ennemis », dont la Russie et la Pologne.

Le texte de la publicité posait, au président soupçonné de sympathies



PHOTO ASSOCIATED PRESS

En ce matin du 22 novembre 1963, l'extrême droite présente à Dallas attendait de pied ferme le président Kennedy.

communistes, une série de questions, dont celle-ci : « Pourquoi l'Amérique latine est-elle en train de devenir anti-américaine ou communiste, ou les deux à la fois, malgré une aide financière accrue des États-Unis? »

Après avoir vu cette pub, le président avait dit à sa femme : « Nous entrons au pays des cinglés. »

Accueil enthousiaste

Mais les quelque 200 000 personnes massées

le long du parcours emprunté par le président ce matin-là allaient lui réserver un accueil enthousiaste.

À tel point que la première dame du Texas, Nellie Connally, avait déclaré, en se tournant vers le président :

« Vous ne pouvez certainement pas dire que Dallas ne vous aime pas. »

Quelques instants plus tard, des coups de feu retentissaient.

Lee Harvey Oswald, suspect de l'assassinat, n'avait rien à voir avec l'extrême droite. Mais l'étiquette de « ville de haine » allait longtemps coler à Dallas.

Monsieur le maire

Dans les jours qui ont suivi l'assassinat de JFK, des lettres adressées au maire de Dallas, Earl Cabell, ont afflué des quatre coins des États-Unis et du monde, exprimant souvent la colère de leurs signataires à l'égard de la ville et du Texas. Dans l'une d'elles, une Californienne a écrit : « Si jamais j'ai la grande malchance de rencontrer un habitant de cet État de haine, de honte et d'anarchie, je tournerai la tête sans dire un mot et je le planterai là. »

Il a dit...



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Le président John F. Kennedy lors de son discours d'investiture, le 20 janvier 1961.

« Ainsi, mes chers compatriotes américains : ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais bien ce que vous pouvez faire pour votre pays. Mes chers concitoyens du monde : ne demandez pas ce que l'Amérique peut faire pour vous, mais ce qu'ensemble nous pouvons faire pour la liberté de l'homme. »

— Extrait de son discours d'investiture (20 janvier 1961)

« Nous choisissons d'aller sur la Lune au cours de cette décennie, et d'accomplir d'autres choses encore, non pas parce que c'est facile, mais justement parce que c'est difficile, car ce but servira à organiser et à donner le meilleur de notre énergie et de nos savoir-faire, parce que c'est le défi que nous sommes prêts à relever, celui que nous refusons de remettre à plus tard, celui que nous avons la ferme intention de gagner. »

— Extrait de son discours sur la conquête de la Lune (12 septembre 1962)

« Il y a 2000 ans, la fierté suprême était de dire : civis Romanus sum. Aujourd'hui, dans le monde de la liberté, la fierté suprême est de dire : Ich bin ein Berliner. Je remercie mon interprète d'avoir traduit mon allemand! »

— Extrait de son discours à Berlin-Ouest (26 juin 1963)

SAGE OU NON, GÂTEZ-VOUS.

L'événement On s'emballer pour

Sur tous les CR-V

Au choix CR-V LX ou ACCORD LX 2014

EN LOCATION

0\$

Comptant

147\$*

Aux deux semaines pendant 60 mois
24 000 km / année | Transport, préparation et taxe A/C inclus

HONDA

HONDA

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE HONDA | hondaquebec.ca

*L'offre de location-bail aux deux semaines pour une période de 60 mois pour un total de 130 paiements est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur le CR-V LX 2 roues motrices 2014 neuf // Accord LX manuelle 2014 neuve (modèle RM3H3EE5/CRZE3EE). Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12\$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 100\$ inclus. Prix à l'achat pour le véhicule (PDSF): 27 785\$/25 785\$, transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus. Aucun versement comptant n'est requis. Les frais d'enregistrement auprès du ROPRM et ceux du fournisseur de services utilisés à cette fin (jusqu'à 48\$ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. *Le 500\$ de prime incitative au consommateur en « boni des fêtes » est applicable sur tous les modèles neufs de CR-V 2014 achetés, loués et livrés d'ici le 2 décembre 2013, déduit du prix négocié après les taxes et peut être combiné aux taux de financement annoncés. Consultez un conseiller des ventes pour connaître les produits et services admissibles aux primes incitatives aux consommateurs en « boni des fêtes ». Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le constructeur et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. *Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesdelair.org.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Quand l'éthanol frappe un mur



ARIANE KROL
 akrol@lapresse.ca

La décision de l'Agence de protection environnementale américaine (EPA) de réduire la quantité d'éthanol à incorporer dans l'essence montre les limites de ce marché créé de toutes pièces.

C'est la première fois, depuis l'adoption de sa loi sur l'indépendance et la sécurité énergétique, en 2007, que Washington diminue ses exigences en matière de carburants renouvelables. Le volume imposé aux raffineurs en 2014 sera d'environ 15 milliards de gallons américains, presque 17% de moins que prévu dans la loi. Le quota de l'éthanol, qui est le principal carburant renouvelable, est réduit de 1,1 milliard de gallons, et celui du biodiésel est gelé.

Cette annonce, faite vendredi dernier, est une bien mauvaise nouvelle pour toutes les entreprises qui vivent de la production et de la transformation du maïs, le principal ingrédient de l'éthanol et du biodiésel aux États-Unis. En particulier cette année, où l'on s'attend à une récolte record.

Les contrats de maïs pour livraison en décembre, ainsi que les actions de sociétés productrices d'éthanol et de biodiésel comme Archer-Daniels-Midland (ADM) ou Renewable Energy ont encaissé le coup à la fin de la semaine dernière. C'est dommage pour les actionnaires, mais il y a des limites à créer une demande artificielle. « Presque toute l'essence vendue aux États-Unis est maintenant E10, donc contenant jusqu'à 10% d'éthanol. Nous avons atteint un mur », a indiqué l'EPA.

Les prix à la pompe et l'efficacité des véhicules ont fait chuter la consommation d'essence, donc le volume capable d'absorber de

l'éthanol. Et pour la première fois en près de 20 ans, les États-Unis ont produit plus de pétrole qu'ils n'en ont importé le mois dernier. Du coup, le rôle des carburants renouvelables dans la réduction de la dépendance au pétrole étranger (une grande motivation de la loi de 2007) s'en trouve diminué.

Certes, la hausse de la production américaine doit beaucoup au pétrole de schiste, dont l'extraction est très critiquée. Mais augmenter les surfaces de maïs pour produire du carburant n'est pas idéal non plus. Les quantités d'engrais chimiques utilisées, et déversées dans les cours d'eau, ainsi que l'exploitation de terres auparavant préservées, n'ont rien de vert.

Les prix à la pompe et l'efficacité des véhicules ont fait chuter la consommation d'essence, donc le volume capable d'absorber de l'éthanol.

L'industrie de l'éthanol reproche aux pétrolières d'avoir créé le mur actuel, notamment en se traînant les pieds pour offrir de l'essence à 15% et 85% d'éthanol. Qu'elles aient agi dans leur intérêt ne fait pas de doute. Mais dans ce cas-ci, on ne peut pas les accuser d'avoir lésé les consommateurs ou l'environnement, puisque l'éthanol de maïs profite surtout à ceux qui le produisent.

Le Canada, qui s'est montré plus raisonnable en limitant l'exigence en carburant renouvelable à 5%, pourrait néanmoins souffrir des excès de son voisin. Les producteurs américains, qui vendent déjà beaucoup d'éthanol ici, cherchent sans doute à en écouler davantage en 2014, au risque de perturber l'industrie locale.

DEBATS@LAPRESSE.CA



PHOTO MARK BLINCH, REUTERS
 Le maire de Toronto, Rob Ford

Voyeurisme à Toronto

Depuis plusieurs semaines, les bulletins d'informations se livrent à un dégradant acharnement contre le maire de Toronto, Rob Ford. Un homme aux prises avec des problèmes d'alcool et de drogue a besoin d'aide, pas de voyeurisme journalistique aigu. Cet homme appelle au secours, et plus il appelle, plus on le harcèle sur la place publique. Est-ce cela l'avenir des bulletins d'informations? Laissez donc cet homme tranquille! Au lieu de traîner les gens dans la boue, livrez plutôt des informations qui relèvent l'être humain au lieu de le dénigrer.

Jocelyne Dumont

Une voix libre

Quelle voix libre et juste! Le discours prononcé récemment par M^{me} Fatima Houda-Pepin arrive comme un éclair dans l'obscurité de la nuit. Il est rare d'entendre un individu qui mette en lumière les préoccupations des femmes, soutenu par une connaissance solide de l'évolution de la condition féminine et les importants jalons franchis au cours des 75 dernières années. Cette femme mérite l'appui de tous

les Québécois, qu'elle reste avec le Parti libéral ou qu'elle chemine à l'avenir dans une voie indépendante.

Gary Conrath, Montréal

Le pont Champlain en Alberta

Le surplus du gouvernement fédéral est une honte, après toutes ses coupes dans des domaines qui faisaient la renommée et la fierté du Canada. Le sort du pont Champlain a été oublié et négligé depuis des années. Je crois sincèrement que si ce pont était situé en Alberta, il aurait été refait depuis longtemps. C'est le résultat du fédéralisme asymétrique du Reform Party de M. Harper.

Paul Garneau, Laval

Soyez sérieux

L'opposition à l'Assemblée nationale manque d'idées et démontre jusqu'à quel point elle est inefficace. En effet, comme dans une pièce de vaudeville, le chef parlementaire libéral, Jean-Marc Fournier, a brandi un feuillet paroissial, en criant au scandale, parce que le ministre Bernard Drainville avait osé y publier sa carte professionnelle. Que dire maintenant de la députée libérale Rita de Santis, qui s'est présentée au parlement portant une croix décorative dans le seul but de narguer le gouvernement? Quelles est la valeur ajoutée de ces actes sur le débat important de la charte des valeurs québécoises? Un peu de sérieux, SVP.

Jocelyn Boily, Québec



DROITS RÉSERVÉS/apcote@lesoleil.com

OPINION

Scientifiquement intenable

Il n'y a pas de lien de cause à effet entre le trouble mental et le comportement meurtrier



LOUIS BRUNET
 L'auteur est professeur au département de psychologie de l'UQAM. Il a publié le livre *L'expertise psycholégale*, aux Presses de l'Université du Québec.

Tant le procès de Guy Turcotte, avec son verdict de non-responsabilité criminelle, que la récente décision de la Cour d'appel qui a rejeté ce verdict, exigeant ainsi un nouveau procès, soulèvent des difficultés et des malaises relatifs à l'utilisation d'experts-psychiatres ou psychologues dans de telles causes.

Il n'est pas de mon ressort d'examiner les aspects légaux de la notion de non-responsabilité pour cause d'aliénation mentale ni de discuter de la façon dont les avocats, juge et jurés ont utilisé cette notion légale. Par contre, sur le plan des notions psychologiques en cause je voudrais soumettre deux aspects problématiques que ce procès met en lumière: le type de diagnostic utilisé par les experts et le lien entre un diagnostic de trouble mental et un agir meurtrier.

Il n'existe pas un seul modèle diagnostique en psychologie et en psychiatrie. Il faut comprendre que la théorie de la personnalité utilisée par le praticien va orienter sa façon de concevoir la santé mentale ou la psychopathologie.

Ainsi, certaines théories de la personnalité supposent qu'il existe une fracture nette entre le psychisme de l'individu normal et celui de l'individu pathologique, comme si la nature même de l'un et de l'autre différait.

D'autres systèmes psychodiagnostiques se fondent sur des aspects structuraux, plus stables, pour établir un diagnostic. Souvent, ces systèmes sont moins dichotomiques que le précédent et montrent par exemple qu'il y a moins de différence qu'on aime le croire entre le normal et le pathologique. Chacun des systèmes possède ses forces et ses faiblesses.

Le deuxième point que le procès Turcotte met en lumière est le lien logique erroné qui est souvent fait entre la présence d'un diagnostic et la commission d'un



ILLUSTRATION ANDRÉ RIVEST, LA PRESSE

Guy Turcotte, lors du procès pour le meurtre de ses deux enfants.

acte criminel. En général, les experts reconnaissent que des personnes diagnostiquées « psychopathes » (ou les divers diagnostics analogues) sont des gens qui commettent des actes antisociaux, selon leur bon vouloir, sans que les lois ou que les principes moraux habituels ne les freinent.

Hors, de ces catégories diagnostiques, il est très difficile de prétendre qu'une psychopathologie mènera nécessaire-

Des milliers de Québécois souffrent de « troubles de l'adaptation avec anxiété et humeur dépressive » sans jamais faire de gestes violents.

ment à un geste. Oui, certaines personnes souffrant de dépression feront une tentative de suicide, mais de nombreux déprimés ne le feront pas. D'autres individus vont commettre un geste violent sans que personne dans l'entourage n'ait perçu de signes laissant croire à un trouble psychologique.

Dans le cas du procès Turcotte, la logique causale « trouble mental – geste homicide » a bien entendu été teintée de la notion de

l'intoxication qui aurait potentialisé ou augmenté l'incapacité de celui-ci d'évaluer la réalité et la gravité de ses actes.

Pendant, de façon implicite, les arguments de type psychologique utilisés ici laissent tout de même croire en un lien logique entre un trouble de l'adaptation et un acte meurtrier. Pourtant, tous les cliniciens savent bien que des milliers de Québécois souffrent de « troubles de l'adaptation avec anxiété et humeur dépressive » sans jamais faire de gestes violents, tout comme des milliers de Québécois sont déprimés sans faire de tentative de suicide. Prétendre à un lien inévitable « de cause à effet » est scientifiquement intenable.

Les experts psychologues et psychiatres peuvent rendre de grands services à la Cour et à un jury. Cependant, le psychodiagnostic n'est ni une science exacte ni une pratique qui ne répondrait qu'à un seul modèle théorique. Le fait que divers modèles diagnostiques existent implique qu'il est possible que deux experts tout à fait compétents aient des avis différents.

Mais, quel que soit le système, il faut être prudent avant de prétendre qu'un diagnostic, quel qu'il soit, puisse dégager un individu de sa responsabilité personnelle ou que toute pathologie implique une poussée irrésistible vers le passage à l'acte.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
 Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?
 Écrivez-nous à débats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
 www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
 dec@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de l'imprimerie Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

Afin de réduire les risques d'accident entre cyclistes et automobilistes, il faudrait peut-être envisager de permettre la circulation des bicyclettes en sens contraire de la circulation, lorsqu'il n'y a pas de piste cyclable. L'automobiliste qui s'apprête à quitter sa voiture et le cycliste pourraient ainsi se voir beaucoup plus facilement et ajuster leur comportement.

— Gilles Obry

L'effet Rob Ford



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Le nouveau maire de Montréal, Denis Coderre, voudrait que Montréal redevienne «incontournable». Mais il est possible que le psychodrame qui se déroule actuellement à Toronto ait, indirectement, une influence négative sur ses rêves et ses objectifs.

Je ne parle évidemment pas du fait que les Montréalais se réjouissent perversement des frasques du maire Rob Ford, heureux de voir que les projecteurs se braquent maintenant sur la Ville reine, en espérant que Toronto, en se couvrant de ridicule, fasse un peu oublier que Montréal s'est couvert de honte.

La crise actuelle, qui illustre à quel point Toronto dispose de peu de moyens pour contrôler son maire, ne peut que faire reculer le dossier de l'autonomie municipale.

Mais la crise torontoise pourrait avoir un autre effet, moins superficiel. Montréal, dans sa quête d'autonomie, voyait Toronto comme un modèle, et souhaite depuis des années disposer des mêmes pouvoirs et du même régime dont jouit la capitale ontarienne. La crise actuelle, qui illustre à quel point Toronto dispose de peu de moyens pour contrôler son maire, ne peut que faire reculer le dossier de l'autonomie municipale.

Le projet, qu'il faut saluer, de rendre Montréal incontournable doit passer par deux chemins. Le premier est politique, la capacité de Montréal d'établir des rapports de forces, d'être entendu. Le second est administratif, et c'est de disposer des pouvoirs et de la liberté d'action dont une ville incontournable a besoin.

Au premier niveau, le politique, le succès reposera largement sur la capacité de M. Coderre de bien comprendre ses partenaires gouvernementaux, de forger des alliances, avec la banlieue, avec la ville de Québec, de doser le dialogue et les pressions, de convaincre Québec, pas toujours ouvert aux besoins de la métropole, ou encore de lui forcer la main, comme les maires de Québec ont su si bien le faire.

Mais il y a un autre enjeu. Et c'est le déséquilibre considérable entre les responsabilités des grandes villes et leurs moyens. Leur rôle va en croissant — moteur économique, creuset culturel, lieu de convergence des problématiques sociales, pôle international. Mais elles n'ont pas les ressources, contraintes par la taxe foncière, ni les outils pour pleinement jouer leur rôle. Il y a un déplacement des responsabilités que nos institutions politiques ne reconnaissent pas.

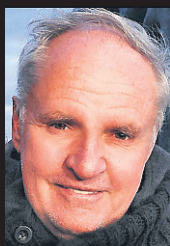
À bien des égards, une ville comme Montréal est en quasi-tutelle, encadrée par une charte, forcée de demander la permission pour une foule de choses. Par exemple, M. Coderre, en campagne, a promis de créer un poste d'inspecteur général pour lutter contre la corruption. Mais un geste aussi simple exige qu'il obtienne l'aval du gouvernement, le force à discuter avec deux ministres, Jean-François Lisée, responsable de la métropole, et Sylvain Gaudreault, aux Affaires municipales. Comme si le maire élu d'une ville de 1,7 million d'habitants était un enfant d'école.

Pour libérer Montréal de ce carcan, en 2007, le maire précédent, Gérald Tremblay, avait mené une bataille pour obtenir le statut de Toronto, qui en était arrivé à une entente historique avec le gouvernement ontarien, reconnaissant formellement la nature unique de la ville et lui octroyant le principe du pouvoir habilitant, la capacité de poser des gestes sans demander de permission dans ses champs de compétence, de taxer sans permission dans les champs qui lui sont ouverts.

Le maire Tremblay a obtenu certains droits fiscaux. Mais la vraie bataille, celle de l'autonomie d'une grande ville, il l'a perdue, par manque de fermeté, mais aussi parce que les scandales ont miné la crédibilité de son administration et conforté le gouvernement provincial dans son paternalisme à l'égard des villes.

Et c'est là que les aventures du maire Ford peuvent jouer. Elles illustrent les limites du pouvoir municipal s'il est mal utilisé. Elles risquent de faire reculer toutes les grandes villes du Canada, comme les scandales qui ont frappé Montréal ont fait reculer toutes les villes du Québec.

Le cancer n'a pas de moustache



CHRISTIAN GAGNON

Enseignant à la retraite, l'auteur habite Laval.

Il y a près de deux ans qu'elle flirtait avec un amant particulièrement insistant, un cancer du sein. Ça a commencé par des petits rendez-vous anodins aux deux semaines: réduction de la masse par chimiothérapie, effets secondaires, un vrai coup de foudre.

Le flirt a duré plus d'un an, elle s'en est arraché les cheveux, a perdu de précieux kilogrammes, m'a même donné au téléphone un cours intensif sur le raffinement de la médecine curative. Finalement l'amant avait semblé tirer de la langue. Elle est retournée au travail, une, deux semaines, le carcinome ne l'a pas pris, il a cogné aux poumons.

Et puis les fréquentations ont repris, même qu'on a charcuté; rien à faire, le crabe la voulait à lui tout seul. Lundi, 14 mai 2012, elle a réussi à le tromper quelques instants et m'a appelé. J'avais au bout du téléphone la voix d'une petite fille diffuse et fragilisée qui se lovait à mon oreille: «Ça ne va pas très bien, je suis à l'hôpital, le cancer a progressé, son territoire s'est élargi, il est plus agressif que les traitements. Je

crois au père Noël, je te rappelle dans trois jours.»

On ne survit ni ne guérit du cancer, on vit avec et on meurt avec. Le cancer est un tourteau qui dort en chacun de nous et ne guette que l'aura idéale pour s'irradier. Notre mode de vie est le terreau rêvé pour sa prolifération. À quoi riment toutes ces recherches sur un remède miracle si on ne s'attaque pas d'abord à la source pour ainsi garder la bête endormie?

Il y a plus de pilules que de fruits et de légumes dans nos assiettes, plus d'avions que d'étoiles dans le ciel,

La faucheuse du zodiaque, ce crabe bouseux et pugnace, n'est pas rose et n'a pas la forme d'un ruban. Il est de la couleur, de la forme, de la grosseur, et du nombre de tout un chacun des grains de sable qui pavent le désert, et les oasis sont rares. Ça m'indispose qu'on fasse du commerce avec le crabe, qu'on rosisse tout ce qui m'entoure, qu'on se paie un look à moustache pour le séduire.

Je trouve suspect que certaines campagnes soient orchestrées par des organismes ou compagnies qui souvent sont complices de l'éveil du crabe. Je vais donner, mais sans intermédiaire,

Le cancer est une loterie cynique où celui qui gagne perd. C'est l'envahisseur qui décide si le ciel nous tombe sur la tête.

plus de pétrole que d'eau dans nos mers, et plus de voitures que d'arbres sur terre. Il ne faut pas croire qu'on va aplâtrir notre planète comme avant Galilée sans qu'elle tombe malade.

Il paraît qu'avec le dépestage, si on traque le crabe à temps, on peut lui couper les pinces. Le cancer est intemporel, les pinces, ça repousse. C'est une loterie cynique où celui qui gagne perd. C'est l'envahisseur qui décide si le ciel nous tombe sur la tête.

et puis le plus possible à ceux et celles qui luttent pour que la nature reprenne ses droits.

J'aime bien imaginer qu'on ne meurt pas, mais qu'on cesse de vivre de la seule vie qu'on connaisse, après on devient un arbre. Le 7 juin 2012, elle est partie, c'est maintenant un tout petit bonsaï. Je ne crois pas au remède, mais je crois encore au père Noël.

La vie, c'est comme le café, ça prend un peu d'amertume pour la rendre plus douce. Mon café, je l'aime noir.

Un air lourd de préjugés

À l'opposé du triomphe d'ouverture et de liberté de la Révolution tranquille, le projet de loi 60 renoue avec l'idée du modèle unique pour tous.



JONATHAN GUILBAULT

Diplômé en théologie et en philosophie, l'auteur collabore régulièrement aux pages Débats.

Petit quiz: quel mot décrit le mieux les deux assertions suivantes:

«Le gouvernement a eu tellement raison qu'un vaste débat profond et démocratique, l'un des grands de notre histoire contemporaine, et presque sans dérapage, est toujours en cours [...] toutes ces discussions devraient amener au plus haut niveau de confiance rassembleuse.»

— Bernard Landry

«C'est bon si on veut que le Québec continue à être une société où il y a moins de criminalité qu'ailleurs.»

— Bernard Drainville

Alors? Pour rester poli, je propose le mot «idéologie». Au sens d'un discours découlant d'une idée tellement obsédante qu'elle empêche de voir la réalité avec clarté. En vérité, de grosses mailles affaiblissent aujourd'hui le tissu social. Et on est loin de la confiance rassembleuse. Puis qu'est-ce que la criminalité vient faire dans le débat?

Cependant, faire preuve d'idéologie, est-ce forcément répréhensible? Qu'on soit de gauche, de droite, fédéraliste, souverainiste, on n'échappe pas au fait d'interpréter le monde, de vouloir le modeler, à la lumière de nos options. C'est le cas a fortiori dans la sphère

politique: pour convaincre de la valeur de notre conception du vivre-ensemble, il est nécessaire de présenter les faits sous un angle avantageux.

Inévitable, l'idéologie peut être souhaitable. Pour favoriser l'intégration de tous, un peuple doit pouvoir tirer de son passé et de ses aspirations présentes un récit identitaire et une «morale de l'histoire», c'est-à-dire des valeurs communes fondamentales.

Pour gouverner, l'État doit tenir compte de ce récit, de cette idéologie nationale. Certes, on ne veut pas que l'État nous dise comment vivre. Mais

Sous couvert de courage politique, le gouvernement charge à fond de train avec le panache orgueilleux que lui confèrent ses ambitions électorales.

on ne veut pas non plus qu'il se contente d'organiser des réunions entre les plus puissants groupes d'intérêts privés. Ceux-ci gouverneraient alors de fait, en coulisses. Parfois, la conjoncture ou des menaces sérieuses exigent que le gouvernement fasse preuve de courage politique pour ancrer le présent et l'avenir dans le récit national.

Néanmoins, quand un gouvernement évoque la situation actuelle ou le récit identitaire en en gommant ou travestissant des parties essentielles, il devient idéologique dans un sens péjoratif. Au

lieu de favoriser l'intégration, il aliène un peuple à lui-même.

La laïcité de l'État est-elle compromise, aujourd'hui, par les basses messes des groupes religieux? Les voiles et turbans menacent-ils nos sacro-saintes valeurs québécoises? Non. Sous couvert de courage politique, le gouvernement charge simplement à fond de train avec le panache orgueilleux que lui confèrent ses ambitions électorales.

Concernant les valeurs, le Parti québécois scande ad nauseam: égalité, neutralité, égalité, neutralité. Si on réussit à échapper à l'hypnose produite par ce mouvement de pendule, on s'aperçoit que gisent par terre d'autres valeurs tout aussi fondamentalement québécoises, et qui précèdent le contenu des deux autres: la liberté et la tolérance, par exemple.

Ensuite, la charte est problématiquement idéologique en ce qu'elle tente de consacrer une version du récit national bien loin de faire consensus. La version de la Révolution tranquille qu'elle entérine est celle d'une marche à poursuivre coûte que coûte vers un républicanisme à la française.

Or pour beaucoup, cette page cruciale de notre histoire nous parle bien plus du triomphe d'une revendication d'ouverture et de liberté. D'une possibilité de vivre en dehors des stéréotypes ruminés par un cléralisme perdu dans son latin ou un imaginaire passéiste du terroir.

Ironiquement, le projet de loi 60 renoue avec l'idée, orgueilleuse, du modèle unique pour tous. Il nous fait respirer un air lourd de préjugés. Un air non purifié par ce vent de libéralisme ayant provoqué l'aube dorée de la fonction publique québécoise.



Le ministre responsable des Institutions démocratiques, Bernard Drainville, applaudi par les collègues après le dépôt de son projet de loi.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

OBTENEZ 30 000 POINTS EN PRIME DÈS LE DÉPART.

Avec la carte MasterCard^{MD} BMO World Elite^{MC}, vous accumulez des points dès le départ. Obtenez une prime de bienvenue de 30 000 points, soit une valeur de 300 \$ en crédit de voyage¹. De plus, ne payez aucuns frais annuels la première année et économisez ainsi 150 \$².

Vous bénéficiez aussi des avantages suivants :

- des points échangeables pour couvrir les frais de vol et les taxes
- aucune période d'interdiction ni restriction quant au choix de siège
- une remise de 2 %, applicable à des voyages pour tous les achats réglés avec la carte³
- une assurance voyage et médicale de premier ordre⁴
- accès au salon VIP à l'aéroport⁵

MasterCard BMO World Elite

Récompensez-vous dès aujourd'hui à bmo.com/surclassez-vous

SURCLASSEZ-VOUS.^{MC}



BMO  **Banque de Montréal**

Ça a du sens. Profitez.^{MD}

¹Les points de récompense BMO qui sont accordés à titre de prime de bienvenue sont offerts aux nouveaux titulaires pour la première fois de la carte MasterCard BMO World Elite. Ces points de récompense BMO ne sont pas offerts aux titulaires actuels de la carte MasterCard BMO World Elite / MasterCard BMO Récompenses World Elite ni aux anciens titulaires de la carte MasterCard BMO World Elite / MasterCard BMO Récompenses World Elite qui rétablissent un compte fermé ou ouvrent un nouveau compte. Si un titulaire annule sa carte MasterCard BMO World Elite dans les 30 jours suivant l'ouverture du compte et que les frais annuels lui sont remboursés, la prime de bienvenue sera également annulée. Les points de récompense BMO accordés à titre de prime de bienvenue figureront sur le premier relevé suivant le premier achat effectué par le client avec sa carte MasterCard BMO World Elite. 30 000 points, c'est l'équivalent de 300 \$ en crédit à utiliser pour un voyage. Si vous n'avez pas assez de points pour régler la totalité du coût de votre voyage, vous pouvez payer la différence avec votre carte MasterCard BMO - il n'y a pas de majoration, contrairement à ce qui se passe avec d'autres options permettant de combler la différence. ²L'offre est valide pour les demandes de carte MasterCard BMO World Elite qui ont été reçues entre le 24 septembre 2013 et le 3 mars 2014. Le plein montant des frais annuels (150 \$) s'applique après la première année. Les frais annuels et tous les autres frais applicables peuvent changer de temps à autre. ³Sous réserve des modalités du programme de récompense BMO, les points de récompense BMO sont calculés sur les achats de biens et services portés à votre compte de carte MasterCard BMO World Elite, moins les remboursements et rajustements, selon le montant en dollars arrondi au nombre entier inférieur. Les avances de fonds (notamment, sans restriction, l'achat de devises ou de chèques de voyage), les frais d'intérêts, les frais, les paiements, les rajustements de crédit ou de débit, et tout montant autre qu'un achat portés à votre compte ne donnent pas droit aux points. La Banque de Montréal peut de temps à autre établir que d'autres opérations donnent ou ne donnent pas droit à des points de récompense. ⁴La couverture médicale complète est offerte aux titulaires de moins de 65 ans seulement. L'assurance BMO MasterCard est fournie par la Compagnie d'assurance Allianz Risques mondiaux É.-U. et Chubb du Canada Compagnie d'assurance. ⁵Les avantages sont offerts par Priority Pass^{MC}, Inc. ^{MD}Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal. ^{MC}MasterCard est une marque de commerce/marque déposée de MasterCard International Incorporated. ^{MC}Priority Pass est une marque de commerce de Priority Pass Inc.